

Château Garnier DÉCEMBRE 2023

Bulletin d'information municipal N° 34

La gestion de la commune

Le budget de la commune en **page 6-11**

Le budget de la commune résume les recettes et les dépenses prévues pour financer les services publics locaux. Il reflète l'équilibre financier entre les revenus générés par les impôts locaux, les subventions et les différentes dépenses, y compris les investissements et les coûts de fonctionnement.

La vie communale

La vie communale évoque la dynamique quotidienne au sein de notre commune. C'est aussi les interactions entre les habitants, les événements communaux, tel que vous pouvez le lire dans cette gazette à partir de **la page 12** sur l'école, la bibliothèque, le repas des aînés ainsi que la journée citoyenne. Nous devons faire davantage pour redynamiser et garder l'identité de notre commune (la diversité des habitants, les traditions locales).

La vie associative

Les associations de notre commune jouent un rôle essentiel en organisant des événements et des activités culturelles , favorisant ainsi le lien social et le bien-être collectif.



LES SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture MAIRIE		
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h15	13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h15	Fermée au public
Mercredi	8h30 - 12h15	13h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h15	Fermée au public
vendredi	8h30 - 12h15	Fermée
1er et 3ème Samedi du mois	9h00 - 11h00	Fermée
Horaires d'ouverture AGENCE POSTALE		
	Matin	Départ des envois
Lundi	8h30 - 12h15	12h00
Mardi	8h30 - 12h15	12h00
Mercredi	8h30 - 12h15	12h00
Jeudi	8h30 - 12h15	12h00
vendredi	8h30 - 12h15	12h00
1er et 3ème Samedi du mois	9h00 - 11h00	11h00
Horaires d'ouverture BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		
Mardi	14h30 - 17h30	
Samedi	10h30 - 12h00	

Services Municipaux
Mairie et Agence Postale Communale : 05 49 87 80 11 Bibliothèque : 05 49 87 87 91 Ecole : 05 49 87 88 54 Garderie : 05 49 87 88 43 Cantine : 05 49 87 97 48
Point santé
Cabinet de kinésithérapie M^{me} GUILLARD SIEPER Claire : 05 49 87 02 12 Cabinet d'infirmières M^{mes} LASNIER, LUCAS, ROBREAU et FERRON : 05 49 59 52 14 Permanence infirmières du lundi au samedi de 8h45 à 9h et sur rendez-vous.
Numéro d'urgences
SAMU : 15 Général (Appel d'urgence) : 112 (fixe et portable) Urgence mal entendant : 114 Centre antipoison Bordeaux : 05 56 96 40 80 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

BIENVENUE À L'AGENCE DE GENÇAY

Toute l'équipe est à votre écoute du mardi au samedi afin de vous accompagner au quotidien dans la réalisation de vos projets personnels et/ou professionnels :



1, rue Edmond Thiaudière 86160 Gençay



gencay@ca-tourainepoitou.fr



05.49.18.01.04

Le mardi*, mercredi* et vendredi* : 08h45 - 12h30 / 14h00 - 18h00

Le jeudi* : 08h45 - 12h30 / 15h30 - 18h00

Le samedi : 09h00 - 13h00

**uniquement sur rdv l'après-midi*

(1) Prix d'un appel local quel que soit l'opérateur. CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed 12/22.



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P.4
L'ÉTAT CIVIL :	P.5
LA GESTION DE LA COMMUNE	
Budget principal : Compte administratif 2022	P.6
Budget primitif 2023	P.7
Budget annexe	P.8
Travaux 2023	P.10
Evolution de la dette depuis 1989	P.11
Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables	P.11
LA VIE MUNICIPALE	
La rentrée scolaire 2023	P.12
Plantation de l'arbre	P.13
La bibliothèque municipale	P.14
Le multiservices du CASTEL	P.15
Célébration d'un double Baptême Civil : Un Engagement Laïque en Communauté	P.15
Le Repas des Aînés	P.16
Noël à Château Garnier	P.17
Cérémonie du 08 mai	P.18
Cérémonie du 11 novembre	P.19
Journée citoyenne	P.20
Départ en retraite de Marylène	P.21
Les tarifs municipaux	P.22
LA VIE INTER-COMMUNALE	
La Communauté de Communes	P.24
Syndicat mixte du Clain	P.25
Pluriservices	P.26
LA VIE PRATIQUE	
Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne	P.27
Eaux de Vienne	P.28
LA VIE QUOTIDIENNE	
Ecole de musique du Civraisien en Poitou : La Cendille	P.29
Le parc éolien de la croisée de Chabanne	P.30
Valéco : La Ferme agrivoltaïque « Agro-ci'nergies »	P.31
Déploiement de la fibre	P.32
La chaîne du recyclage	P.34
L'INFO SOCIALE EN BREF	
ADMR de Gençay	P.35
Présence verte services 86	P.36
L'info sociale	P.37
LA VIE ASSOCIATIVE	
Ecole - APE de Château-Garnier	P.38
Le plan d'eau	P.39
Le comité des fêtes	P.40
Le Club de l'Amitié	P.41
Le beau gardon Castelgarnerois	P.42
A.C.C.A : Association communale de chasse	P.44
La chorale "Le Routin d'Aiguail"	P.45
Le Petit Théâtre	P.46
L'Eteurbeuil	P.47
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P.48
ARTISANS & ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE	P.49
LA PAGE ANGLAISE	P.50
HISTOIRE DE LA COMMUNE	P.51
CALENDRIER DES FÊTES 2024	P.54



Chères castelgarneroises, chers castelgarnerois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, au travers de ces lignes, pour évoquer les réalisations et les projets qui font battre le cœur de notre commune à laquelle nous tenons tous. En tant que maire de Château-Garnier, c'est un honneur de représenter une communauté aussi dynamique et impliquée.

Avant de débiter cette nouvelle année, il est important de prendre un moment pour honorer la mémoire de ceux qui nous ont quittés en 2023, parfois de manière prématurée. Nous gardons une pensée particulière pour des personnalités locales telles que René Vignaud, qui a dédié son temps aux associations, notamment la chorale qui lui était chère, et Chantal Moreau, dont l'impact sur notre communauté ne sera pas oublié, comme tous les autres qui chacun à leur façon ont marqué notre village (André Delage...).

C'est également le moment de témoigner notre compassion envers toutes les familles touchées par la perte d'un être cher et ceux qui luttent contre la maladie. À eux, nous souhaitons un prompt rétablissement et la force nécessaire pour surmonter ces épreuves.

Nous exprimons aussi notre solidarité envers les victimes des intempéries, en particulier les inondations dans le Pas de Calais, et envers les populations touchées par les conflits, que ce soit en Ukraine, ou dans d'autres régions du monde, comme les civils victimes du conflit entre Israël et le Hamas.

En 2023, sur le plan communal, nous avons rencontré des défis, tels que des problématiques liées au personnel, le refus de permis de construire pour notre Maison des Associations, le non engagement du département sur notre projet de golf en l'état et des annonces de fermeture d'établissements. Cependant, grâce à la collaboration et à la détermination de tous, nous avons trouvé des solutions, notamment pour le Multiservices du Castel (merci M. et Mme Lefrançois), témoignant ainsi de la force de notre communauté.

Malgré ces difficultés, notre commune a également enregistré des réalisations notables en 2023. Des investissements ont été faits dans l'amélioration des infrastructures, l'achat d'équipements, et la réalisation de travaux. Nous avons modernisé notre environnement tout en préservant notre patrimoine.

Je tiens à saluer le travail acharné de nos employés communaux

qui ont contribué à la réalisation de nombreux projets. Leur dévouement est essentiel à la prospérité de notre commune.

En matière d'associations, commerces, services et entreprises, notre dynamisme collectif a contribué à l'attractivité de Château-Garnier. Les événements organisés par nos associations ont été autant d'occasions de renforcer nos liens et de redonner vie à notre village et d'effacer la période COVID.

Le bulletin municipal que vous avez dans les mains permet de faire le point sur les événements marquants de l'année passée et d'évoquer les projets à venir. J'en profite pour remercier chaleureusement le comité de rédaction.

2024 nous réserve de nouveaux défis, mais je suis convaincu que, grâce à notre collaboration et notre détermination, nous saurons les surmonter.

Parmi les projets de l'année citons:

- La maison des associations et de coworking
- La destruction d'une partie des bâtiments de l'Espace du Moulin Gavallet et la revégétalisation du terrain
- Le déploiement de réserves incendie
- La restauration du beffroi de l'Eglise
- Etc...

Je tiens sincèrement à remercier l'équipe municipale, les employés communaux, les associations, les commerçants, les artisans et tous les citoyens engagés, pour leur contribution à la vitalité et à la réussite de notre commune. L'attractivité de notre village, **c'est l'affaire de tous** ! Ensemble, nous continuerons à construire un avenir prometteur pour Château-Garnier.

Des projets ambitieux sont en cours, et nous sommes déterminés à faire de Château-Garnier un lieu où il fait bon vivre, travailler, et s'épanouir.

Avant de conclure, je souhaite à chacun d'entre vous une année 2024 pleine de bonheur et de moments partagés. **Profitez pleinement de chaque moment et trouvez de la joie dans les petites et grandes victoires du quotidien.**

Merci de votre engagement et de votre soutien continu.

Bien à vous,

François Audoux

Les naissances

- **ANDRADE DUARTE Selena** : 30/05/2023
- **DUBUISSON Vicky** : 06/06/2023
- **JEANNE DIT FOUQUE Maïleen, Zoé, Alicia** : 24/07/2023
- **PAQUEREAU Lyana, Mila** : 01/05/2023
- **REDON Eden, Anastasia, Marie** : 04/07/2023
- **LÉTUVÉ Lainie, Annicette, Violette** : 26/12/2023

« Bienvenue aux nouveaux nés »



Les mariages

- **William JUIN & Alice, Marie-Paule MESMIN** : 17/06/2023
- **Etienne BREVET & Vanessa HUGAULT** : 23/12/2023

« Félicitations aux mariés »



Les décès

- **BARBEAU née BARBEAU Andrée, Jeanne** : 18/06/2023*
- **BAUDIN Gérard, Pierre** : 13/10/2023
- **BERTHOMIER née MESMIN Simone, Marie** : 17/11/2023*
- **BOUCHET Bernard, Jacques, Alphonse** : 16/05/2023*
- **BOUCHET Maurice, André** : 22/12/2023*
- **BOURDIN René, Armand** : 05/03/2023
- **BURTON LEGGE Richard, Vernon** : 25/06/2023*
- **CAILLAUD née LUCQUIAUD Lucienne** : 25/11/2023 *
- **CERISIER Jean – Jacques, Louis** : 25/06/2023*
- **DE MEDTS née DUROUX Jacqueline, Suzanne, Louise** : 06/01/2023
- **DELAGE André, Joseph** : 06/09/2023
- **DENIS Jean-Marie** : 06/06/2023
- **ESNAULT Victor, René, Henri** : 23/09/2023*
- **LAVEAU Jeannine, Marie, Thérèse** : 16/01/2023*
- **LEROGNON née SIEGLER Christine, Joséphine** : 30/06/2023*
- **MAGNAN Michel** : 16/07/2023
- **MOREAU née CHEVRIER Colette** : 14/03/2023
- **MOREAU née BELLAUD Chantal** : 25/11/2023
- **OLIVET née AUDEBRAND Madeleine, Marceline, Marie, Alice** : 02/01/2023
- **PARADELLE née ALVES Juliette** : 07/06/2023
- **PAULUS née MANDIN Jeannine, Denise** : 08/05/2023
- **PRÉVOST née GOUTTIÈRE Olga, Marie, Paulette** : 13/11/2023*
- **PRÉVOST née SEM Yvette, Marie, Louise** : 17/03/2023
- **RACINE Arlette, Renée, Andrée** : 14/12/2023*
- **ROUET née DAUGER Jacqueline, Simone** : 24/07/2023
- **SAULNIER Elie, Jean-Pierre** : 6/12/2023
- **SEINE née DAZAC Paulette, Françoise, Eugénie** : 02/03/2023
- **TEXIER Jacky, Yves** : 31/01/2023
- **VIGNAUD René** : 10/02/2023

*Personnes décédées à la maison de retraite

« Sincères condoléances aux familles endeuillées »



LA GESTION DE LA COMMUNE

Budget principal : Compte administratif 2022

Section de fonctionnement

BILAN INVESTISSEMENT 2022

	Total réalisé	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Exédent
		report N-1	total cumule		
Dépenses	108 756.19	196 644.18	305 400.37	84 865.49	
Recettes	495 177.12	0.00	495 177.12	7080.00	
solde	386 420.93	-196 644.18	189 776.75	-77 785.49	111 991.26

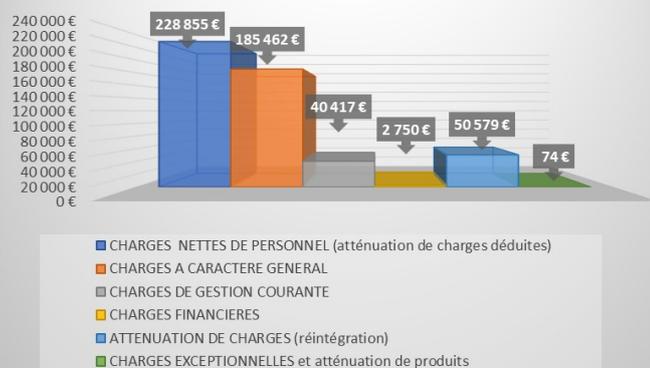
BILAN EXPLOITATION 2022

	Total réalisé	Solde d'exécution	
Dépenses	514 091.48		514 091.48
Recettes	578 872.96	211 683.21	790 556.17
solde	64 781.48		276 464.69

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Rappel excédent exploitation	276 464.69
Affectation en réserves au cpte 1068	0.00
002 Excédent exploitation à reporter	276 464.69
001 Excédent investissement à reporter	189 776.75

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



En 2022, les charges totales de fonctionnement se montent à 514000 € (487991€ en 2021), soit 825€ par habitant (moyenne strate 2022: 707 €) dont 2750€ d'intérêts des emprunts et sont en augmentation de 5.7 %.

Les charges nettes de personnel, déductions faites des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 44.5% des dépenses totales, soit 367€ (301€ en moyenne pour la strate) par habitant en augmentation de 1.39 % .

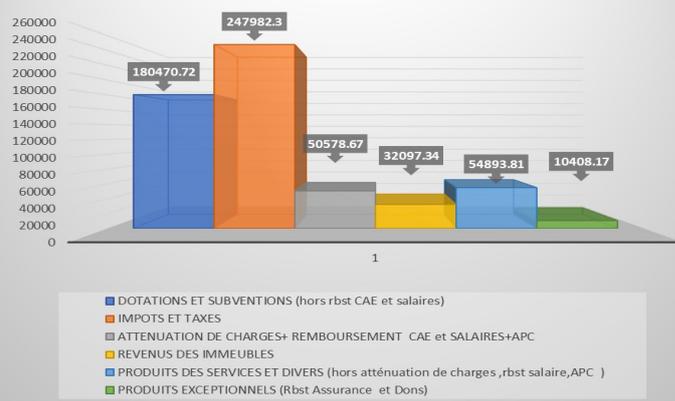
Le montant des recettes de fonctionnement, atténuation de charges et remboursement des emplois aidés compris, s'élève à 572873€ (534195€ en 2021,510190 en

2020, 552340 € en 2019) en hausse de 8.76%), soit 929€ par habitant (moyenne strate 2022: 843 €).

Le solde d'exécution 2022 s'élève donc à 64781 € auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2021 (211683 €), soit un solde d'exécution net 276464€ qui est reporté en excédent pour le budget 2022.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2022 reste excédentaire malgré les augmentations des dépenses grâce à une augmentation des ressources notamment celles apportées par les énergies renouvelables (**23000€ par Sergies et 24500€ de compensation IFER pour les éoliennes**)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



LA GESTION DE LA COMMUNE

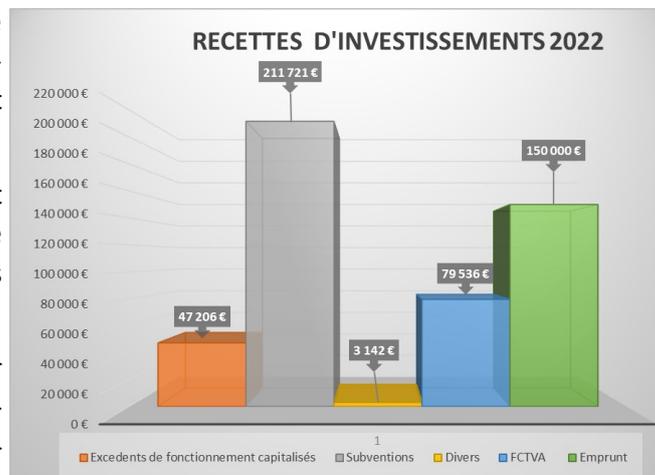
Budget principal : Compte administratif 2022 suite...

Section d'investissement

2022, a été une année de transition suite à la réalisation de la Maison des Services de Proximité, et les dépenses d'investissement se sont élevées à la somme de **108756€** dont 34860€ de remboursement de capital d'emprunt.

Les recettes d'investissement s'élèvent à **495177 €** dont 211721€ de subventions et 79536 € de FCTVA (Fonds de Compensation de TVA) liés à la réalisation de la Maison des Services de Proximité et un emprunt de 150000€.

Le solde d'exécution de la section d'investissement pour 2022 est excédentaire de 386421€ et compte tenu des reports 2021(1-196644€) le solde d'exécution montre un excédent de **189776€**



Compte-tenu des restes à réaliser sur 2023 (84865€ en dépenses et 7080€ en recettes) l'excédent comptable de la section Investissement s'élève à **111991€**.

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES EN 2022	MONTANT TTC	PARTICIPATION
Etudes Maison des Associations	22 661 €	
Fournitures travaux garage Bigot	11 462 €	
Fresque Salle Semailles au vent	8 748 €	2 500 €
Dalle béton de la maternelle - rénovation du plancher du dortoir	5 886 €	
Travaux logement Ancien Presbytère	5 160 €	
Mobilier pour la bibliothèque	4 421 €	
Lot de 2 tentes pliantes	3 818 €	1 000 €*
Fourneau pour la cantine	3 570 €	
Reprise du tableau électrique de la cantine	3 090 €	
Isolation des combles de l' école élémentaire et de 2 logements	2 864 €	
Matériel informatique école et mairie	2 706 €	
Sonorisation mobile	1 849 €	700 €*
Vidéoprojecteur	888 €	
Mobilier pour la Maison des Services de Proximité	688 €	
Détecteurs de monoxyde de carbone pour l'école	607 €	
Barrières de circulation	594 €	
TOTAL	79 011 €	4 200 €

* : Participation du Comité des Fêtes

Budget principal : Budget primitif 2023

Pour 2023, le budget primitif est équilibré **783480€** en fonctionnement **335943 €** en investissement.

Malgré la conjoncture financière, les taux d'imposition n'ont pas augmentés.

LA GESTION DE LA COMMUNE

Budgets annexes

Budget chaufferie collective -centrale photovoltaïque

BILAN INVESTISSEMENT					
	Total réalisé	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Résultat
		Report n-1	Total cumulé		
Dépenses	43 710.64 €	3 237.93 €	46 948.57 €		
Recettes	24 927.24 €		24 927.24 €		
Solde	-18 783.40 €		-22 021.33 €		-22 021.33 €

BILAN EXPLOITATION			
	Total réalisé	Report N-1	Total cumulé
Dépenses	68 903.06 €		68 903.06 €
Recettes	60 512.21 €	81 474.07 €	141 986.28 €
Solde	-8 390.85 €		73 083.22 €

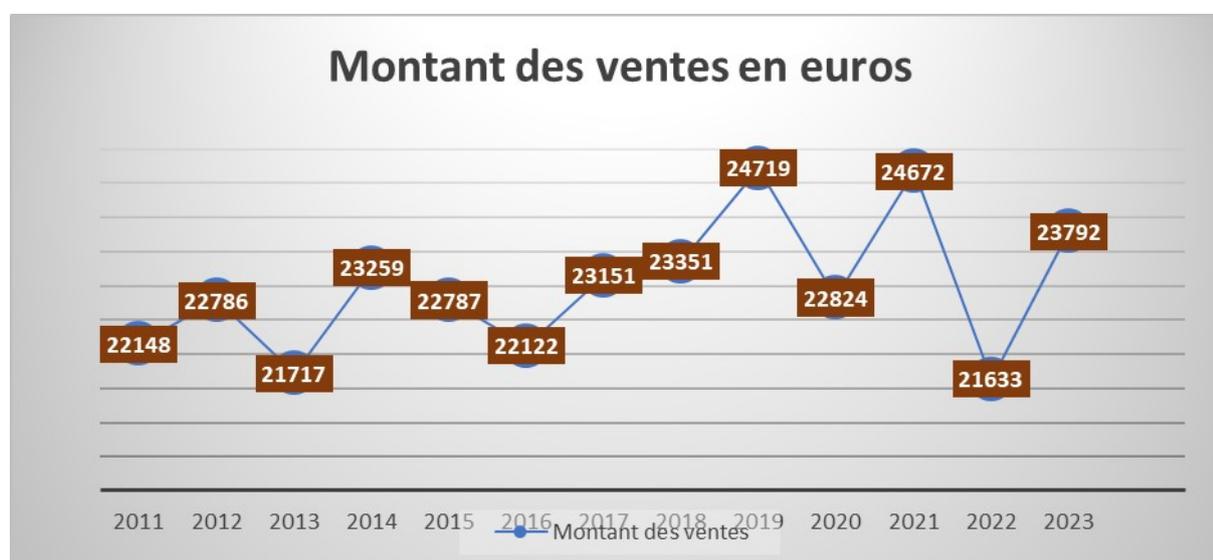
AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent fonctionnement	73 083.22 €
Affectation en réserves au cpte 1068	22 021.33 €
Excédent fonctionnement à reporter au 002	51 061.89 €
Déficit d'investissement reporté au 001	-22 021.33 €

Le compte administratif 2022 montre un déficit d'exploitation de 8391€ dû à un retard des versements des recettes en électricité de la Centrale photovoltaïque (21903€). Compte-tenu des reports des excédents cumulés antérieurs (81474€) l'excédent cumulé 2020 est de 73083 €. Compte tenu de la nécessité d'affecter 22021 € au compte 1068, l'excédent de fonctionnement reporté sur 2023 est de 51062€

La section investissement quant à elle présente un déficit d'exécution de 22021€ qui sera compensé par une affectation en réserve au compte 1068 de la même somme .

Le budget 2023 est équilibré à 148355€ en fonctionnement et 74069 € en investissement et prévoit de nombreux travaux de maintenance et d'investissement.

Comme le montre le graphique ci-dessous la production photovoltaïque a notablement baissé en 2022 et dans une moindre mesure en 2023. C'est une des conséquences du violent orage du 14 août 2022 qui a détruit un des 3 onduleurs. Cet onduleur, qui est assez spécifique, n'a été remplacé qu'au début 2023 d'où la perte de 1/3 de la production pendant 5 mois environ.



LA GESTION DE LA COMMUNE

Budget annexe

Budget Maison Médicale

BILAN INVESTISSEMENT 2022					
	Total réalisé	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Résultat
		Report N-1	Total cumulé		
Dépenses	4 483.63 €	2 833.50 €	7 317.13 €	1 000.00 €	8 317.13 €
Recettes	2 833.50 €	0.00 €	2 833.50 €	1 000.00 €	3 833.50 €
Solde	-1 650.13 €	-2 833.50 €	-4 483.63 €	0.00 €	-4 483.63 €

	Total réalisées	Report N-1	Total cumulé
Dépenses	5 170.92		5 170.92
Recettes	7 631.92	14 595.11	22 227.03
Solde	2 461.00		17 056.11

AFFECTATION DU RESULTAT 2021	
Excédent fonctionnement	17 056.11 €
Affectation en réserves au cpte 1068	4 483.63 €
Excédent de fonctionnement à reporter au compte 002	12 572.48 €
Déficit d'investissement reporté au compte 001	4 483.63

En 2022, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à la somme de 5172 € et les recettes à 7631 € soit un excédent d'exécution de 2461€. Compte-tenu des reports des années précédentes (14595€), l'excédent global s'élève à 17056€.

Les dépenses d'investissements s'élèvent quant à elles à 4484 € pour des recettes se montant à 2833€, soit un déficit de 1650€

Compte-tenu des déficits des années précédentes, le déficit cumulé s'élève à 4483 €. Il sera comblé par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement d'un même montant.

En conséquence l'excédent de fonctionnement reporté pour le budget 2022 est de 12572 € .

Le budget 2023 est équilibré : 24383€ pour le fonctionnement et 9003 € pour l'investissement.

Le Dr Rouet Nailani ayant résilié son bail , il nous faut trouver un nouveau locataire pour le bureau laissé vacant.

Budget Hôtel-Restaurant Multiservices

BILAN INVESTISSEMENT 2022					
	Total réalisé	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Résultat
	2022	Report N-1	Total cumulé		
Dépenses	21 364.15 €	0.00 €	21 364.15 €	1 047.36 €	22 411.51 €
Recettes	7 894.50 €	15 822.69 €	23 717.19 €	0.00 €	23 717.19 €
Solde	-13 469.65 €		2 353.04 €	-1 047.36 €	1 305.68 €

BILAN EXPLOITATION 2022			
	Total réalisé	Report N-1	Total cumulé
Dépenses	11 712.20 €	815.83 €	12 528.03 €
Recettes	21 296.22 €	0.00 €	21 296.22 €
Solde	9 584.02 €		8 768.19 €

AFFECTATION DU RESULTAT	
Rappel excédent exploitation	8 768.19
Affectation en réserves au cpte 1068	0.00
Excédent exploitation à reporter cpte 002	8 768.19
Excédent investissement à reporter cpte 001	2 353.04

En 2022, avec des recettes se montant à 21296€ dont 8623€ de recettes exceptionnelles (remboursement assurances) et des dépenses à 11712€, l'excédent de fonctionnement s'élève à 9584€. Compte-tenu du déficit cumulé des années antérieures, l'excédent cumulé est de 8768 €.

Les recettes d'investissements sont de 7894€ et les dépenses de 21364€ soit un déficit de 13470€. Compte-tenu des excédents reportés (15822€) et des restes à réaliser (1047€) le solde d'exécution est de 1306€.

L'excédent d'investissements reporté en 2023 n'est plus que de 2353€ ce qui est faible et ne permettra pas de rembourser le capital d'emprunt à rembourser sans puiser dans l'excédent de fonctionnement.

Compte-tenu des futurs investissements prévisibles, il conviendra de trouver un apport financier soit sous forme d'emprunt soit sous forme d'avance du budget général.

Pour 2023, le budget est équilibré à 18672€ en fonctionnement et 11847€ en investissement.

LA GESTION DE LA COMMUNE

Travaux 2023

Budget Général

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS EN 2023	MONTANT TTC	SUBVENTIONS ACTIV 3
Tondeuse GRILLO	49 680 €	22 600 €
Restauration des cloches et achat Opus S	16 923 €	11 286 €
Travaux cimetièrre et fourniture de 5 cavurnes et 6 cases de colombarium	16 093 €	10 729 €
Travaux école maternelle et cantine (revêtement sol)	4 929 €	
Poteaux incendie et Kit d'aspiration Monchandy	4 388 €	
Réhabilitation vestiaires stades	2 368 €	
Mise aux normes des tableaux électriques Ecole et Eglise	2 364 €	
Cuisine logement du Castel	1 493 €	
Mobilier pour école	1 133 €	
Eudes Maison des Associations	1 108 €	
Etude projet golf	1 000 €	
Pont wifi cantine	960 €	
Panneaux de signalisation	369 €	
TOTAL	102 808 €	44 615 €

HOTEL RESTAURANT

- Rénovation des huisseries de l'Auberge du Castel par la SARL Moineaud pour 10771 €
- Isolation des combles : 1047 €

MULTISERVICES

Suite à l'arrêt du Manège des Pains le multiservices a été repris par M. et Mme Lefrançois et leur fille Alice et il est devenu le **Multiservices du Castel**.

Nous en avons profité pour rénover les locaux avant l'entrée des repreneurs. Nous tenons à remercier les entreprises qui en moins d'un mois ont relevé le défi de mener à bien les travaux et de réduire au minimum la période de fermeture.

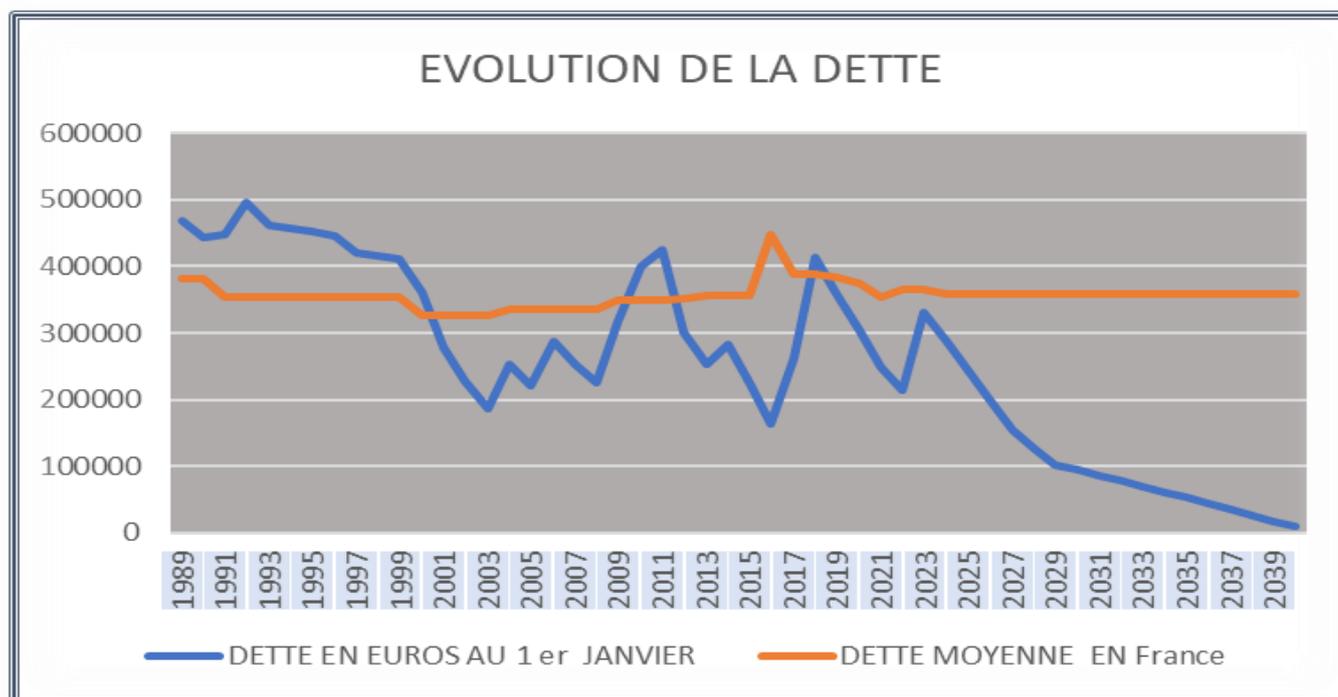
Le Multiservices du Castel est déjà fort apprécié par les habitants du village et nous souhaitons tout le succès qu'ils méritent à M. et Mme Lefrançois et bien sûr Alice.

DEPENSES			RECETTES		
Entreprises	Travaux	Montant HT	Organisme	Taux	Montant
Fabrice Arlot	Peinture-Revêtement sol	10771.79	Activ 3	24%	3373
Moineaud père et fils	Menuiserie WC handicapé	1866	Région	35%	4999.12
SARL Vaillé	Plomberie WC handicapé	1645.42	Commune	41%	5911.09
Total		14283.21			14283.21

Au niveau des subventions, seule celle du Conseil Départemental (Activ 3) est acquise pour l'instant.

LA GESTION DE LA COMMUNE

EVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 1989



La dette de la commune est bien maîtrisée et inférieure à la moyenne de la strate. Cette bonne situation financière associée aux nouvelles ressources apportées par les énergies renouvelables dès 2025 nous permettent d'entrevoir les investissements prévus dans le cadre de la réhabilitation du centre-bourg avec un relatif optimisme.

IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi APER instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables. L'État doit mettre à la disposition des collectivités locales les informations disponibles sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables. Les communes doivent ensuite, **après concertation du public**, identifier des zones d'accélération favorables à l'accueil des installations. Passé un délai de 6 mois, le référent préfectoral arrêtera la cartographie des zones d'accélération et la transmettra pour avis au comité régional de l'énergie. Si ce comité conclut que les zones identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs de développement des énergies renouvelables, les référents préfectoraux de la région arrêteront la cartographie à l'échelle du département, après avis conforme de chaque commune concernée pour les zones situées sur son territoire. Dans le cas contraire, les référents préfectoraux devront demander aux communes d'identifier de nouvelles zones. **Les communes pourront toujours délimiter des zones d'exclusion dès lors que les objectifs régionaux sont atteints.**

Les zones à identifier concernent les énergies renouvelables suivantes :

- Les éoliennes
- Le Photovoltaïque
 - Au sol
 - Sur les toitures
 - Sur les locaux professionnels ou publics
 - Sur les parkings
- L'Agrivoltaïsme
- Les réseaux de chaleur
 - Biomasse
 - Géothermie
- La méthanisation

Il ne devrait pas y avoir de nouvelles zones pour les éoliennes et en ce qui concerne le Photovoltaïsme et l'Agrivoltaïsme, les zones seront définies après concertation avec les différents acteurs de l'élevage et en fonction de l'impact paysager.

Une réunion de concertation avec le public a été organisée le samedi 20 janvier.

LA VIE MUNICIPALE

La rentrée scolaire 2023

La rentrée scolaire 2023 a eu lieu le lundi 4 septembre.

50 enfants ont intégré l'école dans les différentes classes :

- ♦ 20 élèves pour la classe de maternelle de Florence Pentecôte,
- ♦ 14 élèves pour la classe CP-CE1-CE2 de Laurena Jubault,
- ♦ 16 élèves pour la classe CM1-CM2 de Cécile Vrignaud.

2 enfants d'origine anglaise ont rejoint la classe en cours d'année, ce qui porte l'effectif total, ce jour, à 52.

1 accompagnante pour enfant en difficulté complète l'effectif enseignant et 1 stagiaire, Lilou, est venue en alternance dans la classe de maternelle de septembre à décembre.

La dernière semaine d'école, juste avant Noël, a été un peu plus festive pour les enfants : spectacle le jeudi, cinéma et rassemblement à la salle des fêtes, le vendredi.

Les enfants nous ont réjouis par quelques chants en attendant le passage du Père Noël, secondé par Mr Le Maire.

L'APE comme à son habitude a régalé petits et grands avec gâteaux, crêpes, chocolat chaud ...



LA VIE MUNICIPALE

Plantation de l'arbre de la transition énergétique

Les enfants de notre école, accompagnés de leurs maîtresses, de Mr le Maire et des élus, ont activement participé le mardi 10 octobre à la plantation, au square Amöneburg, d'un chêne offert par Energie Vienne dans le cadre de la transition énergétique.

Les jardiniers en herbe ont été coachés par Antoine, employé municipal, et semblent avoir pris beaucoup de plaisir par cette belle journée ensoleillée.



LA VIE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale

La bibliothèque vous reçoit :

Le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 & Le samedi de 10 h à 12 h

Elle s'adresse à tous les habitants de Château-Garnier sans distinction.

Vous y trouverez des ouvrages pour tous les âges et tous les goûts.

Le nombre d'inscrits se situe chaque année entre 80 et 90 dont 20 à 25 enfants qui y viennent accompagnés ou non de leurs parents selon leur âge.

La bibliothèque accueille régulièrement :

- Chaque classe de l'école accompagnée des enseignants pour écouter des lectures et choisir des livres qui seront lus en classe.
- Les p'tits lecteurs en vadrouille du relais petite enfance de ST Maurice la Clouère, pour des séances de lectures avec les petits de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles.

Entre le 18 novembre et le 2 décembre, nous avons organisé une « P'tite expo » conçue par TERENCE WRIGHT et intitulée « Il était une fois 1915 ». Cette exposition a été présentée en avant-première le 11 novembre à la salle des fêtes. Elle a été vue par environ 120 visiteurs dont les enfants de l'école primaire. La présentation et les commentaires de TERENCE WRIGHT ont suscité un vif intérêt.

Enfin comme chaque année, nous vous invitons très chaleureusement à notre **biblio-café** où nous vous présenterons les nouveautés de l'année 2024 autour de quelques gourmandises. Il aura lieu le :

Samedi 27 janvier 2024 de 10h à 12h

Les bénévoles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.



LA VIE MUNICIPALE

Le multiservices du CASTEL

Un Nouveau Chapitre pour la Commune : Ouverture du Multiservices du Castel le 2 novembre 2023.

Sur plus de 100 m², vous trouverez, entre autres les services, suivants :

- Dépôt de pain et de viennoiseries 6 jours sur 7
- Vente de légumes, viandes, charcuteries ...
- Vente épicerie ...
- Salon de Thé-petite restauration.
- Cave
- Dépôt de pressing
- Dépôt de gaz,
- Dépôt de journaux
- Point retrait espèces Crédit Agricole
- Matériel de pêche, vente de cartes de pêches.....

Le Multiservices est ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h30 et le dimanche de 8h à 12h



Cette reprise est cruciale pour notre commune et ne représente pas seulement un lieu où l'on peut acheter des provisions, mais incarne également une source de connexion sociale et de dynamisme économique. Afin de préserver notre épicerie, il est primordial que chacun s'implique, en privilégiant la proximité, la durabilité et le lien social. Certains de nos résidents ont besoin de ce multiservices pour faire quelques courses essentielles, ce qui facilite grandement leur vie quotidienne.



Célébration d'un double Baptême Civil : Un Engagement Laïque en Communauté

La célébration d'un baptême civil est devenue une option populaire pour les parents qui souhaitent marquer l'arrivée d'un nouveau membre dans leur famille sans recourir à une cérémonie religieuse. Ce baptême laïque, également appelé "nomination civile" ou "baptême républicain", est souvent choisi pour son caractère laïque et inclusif.

Cette année dans notre commune, nous avons eu l'occasion de célébrer un double Baptême civil, qui a donné l'occasion à la **famille Sallé** de rassembler amis et famille pour célébrer les deux derniers de la famille d'une manière laïque. Cet événement souligne les valeurs de la communauté, du respect et de la responsabilité tout en créant des souvenirs durables pour la famille et les proches.



LA VIE MUNICIPALE

Le Repas des Aînés

Cette année encore, pour le plaisir du plus grand nombre, la Commission Consultative d'Action Sociale et la Municipalité ont accueilli nos aînés, âgés de 70 ans et plus, à la Salle des Anciennes Halles, le mercredi 13 décembre.

Au nombre de 72, plus les bénévoles, tous étaient ravis de se retrouver autour d'un repas préparé par Le Castel.

Il faut noter également une bonne participation de nos amis anglais. La journée plutôt chaleureuse s'est un peu prolongée avec des jeux pour certains.

Les personnes qui n'ont pu être présentes ont reçu un colis.



L'équipe est à pied d'œuvre

Le barman fin prêt !!!

LA VIE MUNICIPALE

Noël à Château Garnier

Cette année encore, les habitants de la commune ont relevé le défi des illuminations et décors festifs lancé par la commune depuis 2021. Les habitants se sont impliqués dans la décoration de leur village (ou quartier), de leurs maisons et de leurs jardins, créant ainsi une ambiance festive. Les rues principales sont ornées de guirlandes lumineuses et les diverses créations viennent s'ajouter aux décorations réalisées par les employés communaux et quelques bénévoles pour égayer au mieux notre commune.

Ces initiatives renforcent le sentiment de communauté, et créent une atmosphère accueillante pour les résidents et les visiteurs.

En vous baladant, vous pourrez apprécier les décors de Noël dans notre commune qui mettent en valeur les rues, quartiers et villages, contribuant ainsi à une célébration de Noël authentique et en harmonie avec notre environnement.

Bravo à tous les Castelgarniérois!



LA VIE MUNICIPALE

Cérémonie du 08 mai

Cette année encore, Mr le Maire, accompagné des habitants de la commune, de la chorale et des anciens AFN, a commémoré le 8 mai 1945 au monument aux morts.

Le départ du défilé était Place de l'église. Des enfants ont porté la gerbe suivis par les porte-drapeaux et les habitants qui ont bien voulu les accompagner.



Au monument aux morts, Léna nous a lu un texte, ainsi que Mr le Maire.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts puis la chorale a entonné quelques chants.

A l'invitation du Maire, le public a rejoint le traditionnel vin d'honneur servi dans la salle des fêtes.

LA VIE MUNICIPALE

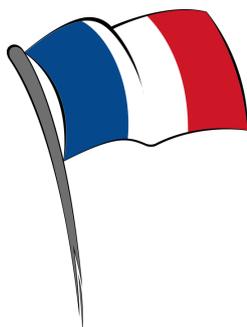
Cérémonie du 11 novembre

Comme d'habitude, le 11 novembre a été commémoré au sein de notre commune.

Les Porte-drapeaux ont démarré le défilé Place de l'Eglise suivi par les enfants dont Lénaïc Colin qui portait la gerbe, puis Mr le Maire et des habitants de la commune.

Au monument aux morts, des enfants de l'école ont lu un poème, ainsi que Yanis Nailani. Mme Chassagne a lu un texte officiel de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants). Mr Le Maire a lu un discours du Ministre des Armées et du Secrétaire d'état avant le dépôt de la gerbe, suivi d'un moment de recueillement.

La chorale « Le Routin d'Aiguail » nous a accompagné avec quelques chants avant de nous diriger vers la salle des fêtes où le verre de l'amitié était offert par la municipalité.



LA VIE MUNICIPALE

Journée citoyenne

Le samedi 10 juin la municipalité a organisé une journée citoyenne, la 3ème depuis 2021.

25 personnes, dont nos deux employés communaux, réparties en plusieurs groupes, ont participé à la remise en état des chemins ainsi qu'à divers travaux d'entretien dans la commune.

Armé de pelles et râteliers, chacun a œuvré pour améliorer les chemins qui en avaient bien besoin en épandant des tonnes de cailloux et effaçant ainsi les cicatrices laissées par la nature.

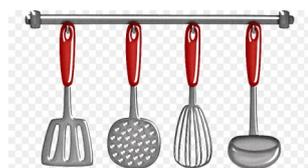
Cette initiative permet de faire des réparations plus que nécessaires grâce à la participation de tous les bénévoles, agriculteurs, habitants de la commune, retraités.

Un repas préparé par Claudine, Angela et Eliane, le plat principal ayant été fait par Cécile, a réuni tout le monde à la salle « Semailles au Vent » permettant une bonne convivialité et de reprendre des forces pour terminer la journée.



LA VIE MUNICIPALE

Départ en retraite de Marylène



Marylène a rendu son tablier !!!



Le 10 juin dernier nous avons fêté le départ à la retraite de Marylène, notre cantinière depuis plusieurs années. En effet, celle-ci a rendu son tablier après avoir enchanté les papilles de nos enfants en y mettant tout son savoir-faire et son cœur.

Marylène a débuté à la cantine par le remplacement de Mme Chauvin du 1^{er} novembre 1983 jusqu'au 31 janvier 1984, . La cantine était à cette période gérée par l'APE.

En décembre 1986, Mr Tabarin Jean Marie, alors président de l'association, avait besoin d'une cantinière d'urgence pour remplacer la personne en place. Après quelques hésitations dues à son manque d'expérience, Marylène a fini par accepter et a commencé à officier derrière les fourneaux de 5 janvier 1987.

Les enfants (et les grands) se sont régalés chaque jour passé à la cantine avec les petits plats mijotés, les desserts, les gâteaux, les sauces diverses et la découverte de mets nouveaux pour certains.

Au cours de ces années de service, Marylène a démontré une véritable passion pour son travail bien fait avec une hygiène rigoureuse, un soin méticuleux pour l'élaboration des menus, commandes et préparation des repas.

Le dernier jour de travail à la cantine a été plus qu'émouvant pour Marylène et les enfants.

Des enfants lui ont offert des petits cadeaux en souvenir (tee-shirt, nombreux dessins). Cet échange a contribué au versement de quelques larmes (nous n'avions pas pensé aux mouchoirs).

Eh oui, ce n'est pas toujours évident de quitter son lieu de travail même si la retraite est attendue !!!

Après un câlin collectif, Marylène a raccompagné les enfants jusqu'à l'école.



Dernier gros câlin pour Marylène et les enfants



Départ pour raccompagner les enfants à l'école

LA VIE MUNICIPALE

Les tarifs municipaux

TARIFS COMMUNAUX 2024

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES ANCIENNES HALLES rue du Marché Couvert (200 pers max)	
	Voté 2024
Loto, concours de belote, concours de tarot, séance récréative	
Association de la commune	56,00 €
Association hors commune	80,00 €
Bal, banquet, repas (1 journée)	
Association de la commune	79,00 €
Habitant de la commune	151,00 €
Association hors commune	213,00 €
Habitant hors commune	213,00 €
Ménage à la demande par heure	34,00 €
Réunion, vin d'honneur	
Association de la commune	20,00 €
Habitant de la commune	62,00 €
Association ou habitant hors commune	112,00 €
Mariage ou location sur 2 jours (du vendredi 14h au lundi 8h)	
Association de la commune	126,00 €
Habitant de la commune	250,00 €
Association ou habitant hors commune	317,00 €
Réunion avec buffet froid sans utilisation du fourneau midi ou soirée	
Personne morale ou privée domiciliée dans la commune	74,00 €
Personne morale ou privée domiciliée hors commune	124,00 €
Location au Castel : -20% sur le tarif habitant de la commune	
Caution de 200€	
LOCATION DU MATERIEL	
Table pour habitant de la commune	1,35 €
Table pour habitant hors commune	1,40 €
Chaise pour habitant de la commune	0,35 €
Chaise pour habitant hors commune	0,40 €
Couvert complet (assiettes,couverts +verres) vaisselle blanche	1,00 €
Couvert complet (assiettes,couverts +verres) vaisselle bleue	1,60 €
Sonorisation intégrée (par soirée)	11,50 €
Sonorisation intégrée association	gratuit
Sonorisation pour association de la commune adhérente au comité des fêtes	gratuit
Sonorisation pour association de la commune non adhérente au comité des fêtes et autres usagers	53,00 €
Vidéoprojecteur pour association de la commune adhérente au comité des fêtes	gratuit
Tivoly pour habitant de la commune et association non adhérente au comité des fêtes la journée	53,00 €
Tivoly pour habitant de la commune et association non adhérente au comité des fêtes les 2 jours	85,00 €
Tivoly pour association de la commune adhérente au comité des fêtes	gratuit
Caution pour location du tivoly	1 100,00 €
Location au Castel : -20% sur le tarif habitant de la commune	
TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SEMAILLES AU VENT (30 personnes maximum)	
	Voté 2024
Réunion association commune	gratuite
Réunion association hors commune	50,00 €
Réunion habitant de la commune - Réunion post obsèques	39,00 €
Repas froid au sens strict, séance récréative, habitant ou association de la commune (1 journée)	66,00 €
Repas froid au sens strict, séance récréative, habitant ou association de la commune (2 journées)	100,00 €
Repas froid au sens strict, séance récréative, habitant ou association hors commune (1 journée)	122,00 €
Repas froid au sens strict, séance récréative, habitant ou association hors commune (2 journées)	183,00 €
Caution de 100€	

LA VIE MUNICIPALE

Les tarifs municipaux (suite..)

TARIFS PHOTOCOPIES	
	Voté 2024
Format A4 noir & blanc	0,40 €
Format A4 couleur	0,50 €
Format A3 noir & blanc	0,50 €
Format A3 couleur	0,60 €
Associations	
Format A4 noir & blanc	0,21 €
Format A4 couleur	0,32 €
Format A3 noir & blanc	0,32 €
Format A3 couleur	0,42 €
Réduction pour les gros volumes >=100	-20,00%

TARIF PLASTIFICATION DE DOCUMENT	
	Voté 2024
Format A4	0,55 €
Format A3	0,75 €
Associations	-20,00%

TARIFS DES PRODUCTIONS COMMUNALES	
	Voté 2024
Miel pot de 500 g	4,50 €
Miel pot de 1 kg	7,50 €
Pomme de terres le kg < 10 kg	0,75 €
Pomme de terres le kg >= 10 kg	0,55 €
Bois sur pied pour entretien des bois , la stère	10,50 €
Bois de taillis sur pied, la stère	16,00 €

TARIFS DES CONCESSIONS	
	Voté 2024
concession 50 ans au m ²	147,00 €
concession 30 ans au m ²	80,00 €
Prolongation concession 15 ans au m ²	47,00 €
case columbarium 15 ans	320,00 €
case columbarium 30 ans	650,00 €
Cavernes 30 ans	580,00 €
Cavernes 15 ans	300,00 €

TARIFICATION PERTE OU FOURNITURE DE CLE	
	Voté 2024
Perte clé d'une salle communale	10,00 €
Fourniture d'une clé d'une salle communale	10,00 €

TARIF DES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN	
	Voté 2024
Encart publicitaire couleur 1/4 page 1 parution	50,00 €
Encart publicitaire couleur 1/2 page 1 parution	100,00 €
Encart publicitaire couleur 1 page 1 parution	200,00 €
Encart publicitaire couleur 1/4 page 2 parutions	75,00 €
Encart publicitaire couleur 1/2 page 2 parutions	150,00 €
Encart publicitaire couleur 1 page 2 parutions	300,00 €

Le projet de territoire du Civraisien en Poitou



Cinq ans après la fusion, le projet de territoire du Civraisien en Poitou a été validé par le conseil communautaire en 2021, réactualisé et formalisé par écrit en 2023. Ce projet repose sur une démarche collective construite en plusieurs phases : concertation avec les acteurs du territoire, définition des enjeux stratégiques et plan d'actions. Le projet de territoire donne le sens de l'action publique que la collectivité s'engage à porter en faveur du développement de son territoire pour les 10 prochaines années. Il constitue une véritable opportunité d'actions afin d'affirmer une stratégie partagée et se structure autour de 5 orientations* majeures. Ce projet politique est porté par un projet d'administration fort qui est lui, structuré autour de 4 axes : Le renforcement de la proximité avec les citoyens, la transparence pour l'intérêt général du territoire, le renforcement de la proximité avec les élus communautaires et les secrétaires de mairie et le renforcement des synergies internes. Toutes les actions communautaires en cours de réalisation sont dans le rapport d'activités 2022.

*Les 5 orientations stratégiques du projet de territoire du Civraisien en Poitou



Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux



Garantir le développement économique vertueux du Civraisien en renforçant son attractivité pour les entreprises en se reposant sur ses spécificités



Développer l'attractivité résidentielle



Garantir un maillage en services et en équipements de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire



Proposer un aménagement sobre et performant à l'échelle du territoire

Le mot du Président

"Ce territoire nous l'avons organisé sur des stratégies prioritaires d'abord en direction du maintien de l'emploi.

Parallèlement, nous avons réalisé des investissements importants dans les domaines de l'animation et de l'accueil touristique pour l'attractivité du Sud Vienne et des actions en faveur de l'environnement, particulièrement sur nos rivières.

Nous avons aussi consacré beaucoup de moyens pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et pour la santé.

La voirie, devenue intégralement communautaire, est un autre élément fédérateur et stratégique qui permet aux communes de dégager des moyens pour leurs investissements communaux.

Notre volonté est aussi de soutenir les associations et l'ensemble des acteurs qui animent notre territoire ;

Enfin, dans le cadre du schéma des équipements sportifs et culturels, nous travaillons sur la rénovation des équipements sportifs d'intérêt communautaire pour les 30 prochaines années".

Jean-Olivier Geoffroy
Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou



Retrouvez notre actualité sur Facebook et Intramuros

LA VIE INTER-COMMUNALE

Syndicat mixte du Clain



SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DU CLAIN SUD une collectivité engagée pour les milieux aquatiques

Nov/2023

Généralités :

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) est une collectivité territoriale qui assure la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur le bassin versant amont du Clain pour le compte de 7 communautés de communes. Le SMVCS exerce cette compétence avec comme objectif l'atteinte du **bon état écologique des milieux aquatiques**. Pour cela, il **restaure** et **gère** plus de 942km de cours d'eau, sur un territoire d'intervention de plus de 1 745 km², comprenant le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source, jusqu'à Iteuil.

En parallèle, certaines communes transfèrent également au syndicat la compétence « hors GEMAPI », notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques communaux.

Les actions portées par le SMVCS s'inscrivent dans le cadre d'un **programme d'action** « le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) des Vallées du Clain Sud ». Ce programme associe une dizaine de porteurs de projets et est soutenu financièrement par 4 co-financeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de la Vienne et de la Charente).

Parmi les nombreuses actions inscrites dans ce contrat, le SMVCS se positionne principalement comme maître d'ouvrage sur les thématiques suivantes :

- **Restaurer les cours d'eau** → Les travaux hydromorphologiques tels que la recharge granulométrique dans le lit (apport de pierres, blocs...) permettent notamment de diversifier les habitats et de restaurer la dynamique d'écoulement grâce à la création de radiers, de banquettes...
- **Rétablir la continuité écologique** → L'objectif est de favoriser la circulation piscicole vers des zones essentielles au bon déroulé du cycle de vie des espèces mais aussi permettre le transport naturel des sédiments.
- **Gérer les milieux** → Suppression sélective des embâcles gênants, entretien de la ripisylve, gestion des espèces exotiques envahissantes (comme le Ragondin ou la Jussie), sont autant d'actions que le SMVCS réalise en interne grâce à sa régie.

Actualités sur le territoire du SMVCS :

- Niveaux d'eau sur le territoire (sécheresses/crués)

De manière globale, les milieux ont énormément souffert des sécheresses observées lors de la période estivale 2023. Ces épisodes de sécheresse ont été d'autant plus néfastes pour les milieux qu'il aura fallu attendre fin octobre pour observer les premières pluies conséquentes d'automne. Cette situation préoccupante témoigne des bouleversements incontestables liés aux changements climatiques. C'est dans ce contexte que les actions du syndicat, mais aussi une adaptation des usages, apparaissent comme indispensables. Les épisodes pluvieux et les débits des cours d'eau de ces dernières semaines ne doivent pas nous faire oublier que les économies d'eau sont à réaliser tout au long de l'année et doivent devenir une habitude quotidienne.

- Lutte collective contre les ragondins

Début 2024, une campagne de lutte collective contre les ragondins sera renouvelée sur le territoire du syndicat. Cette campagne sera menée en partenariat avec la FDGDON de la Vienne et la FREDON des Deux-Sèvres. A noter que pour chaque piégeur volontaire, une indemnité de 2€ par bête sera versée (piégeage ou tir). Pour plus de renseignement sur les modalités de cette campagne de lutte collective, contactez-nous.

Contacts :

Nous nous tenons à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions et/ou apporter des conseils.
Pour nous contacter :

26 Avenue Henri Petonnet
86370 VIVONNE
Téléphone : 05.49.37.81.34
Mail : contact@clainsud.fr

Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.clainsud.fr et notre page FACEBOOK (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud).

LA VIE INTER-COMMUNALE

Syndicat mixte du Clain

Référents de secteurs :

Pour connaître le technicien de rivière référent sur votre commune, se reporter à la carte ci-dessous

- Anne BRANGEON - anne.brangeon@clainsud.fr
- David BOUCHE - david.bouche@clainsud.fr
- Enzo DALMON - enzo.dalmon@clainsud.fr



Pluriservices



PLURISERVICES
Association

Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Vous recherchez un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (**réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés**).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : [05 49 87 41 45](tel:0549874145) / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr

INFORMATION IMPORTANTE : Vous pouvez apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle est accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.

Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :

- sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



LA VIE PRATIQUE

Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne



Passez en mode *avenir* !

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?
.....



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à Civray, Couhé et Gençay

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du mardi au vendredi de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 et le mercredi et jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H00

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'**appli Ma Mission Locale**, de jour comme de nuit en 1 clic...

Scannez-moi !



LA VIE PRATIQUE

Eau de vienne

EAUX DE VIENNE : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ?

Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr



Eaux de Vienne
SIVEER

Factures
Suivi conso
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr



Eaux de Vienne
SIVEER

Factures
Suivi conso
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr



Eaux de Vienne
SIVEER

Factures
Suivi conso
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr

LA VIE QUOTIDIENNE

Ecole de musique du Civraisien en Poitou : La Cendille

Très belle rentrée à l'école de musique La Cendille cette année ! De nombreux enfants, adolescents et adultes sont venus gonfler les rangs de l'établissement pour un total dorénavant de 180 élèves (140 l'an dernier et 120 il y a deux ans).

Créée en 2003, l'école de musique La Cendille est un service de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Elle véhicule des notions de partage, de convivialité et de cohésion sociale. Son enseignement est basé sur la pratique collective, la transmission par l'oralité et la pédagogie de projets (partenariats, spectacles, créations, enregistrements...).



À La Cendille chaque élève participe à un atelier collectif. La pratique collective stimule l'écoute, l'échange, l'expression, la musicalité, la prise de confiance, et aide à trouver sa place dans le groupe. Découverte musicale, musiques actuelles, atelier parents/enfants, chorale, chansons, musique du monde, traditionnelles, ateliers instrumentaux... tout est possible quand on est en groupe !

Bien sûr, des cours d'instruments sont également proposés. Une douzaine d'instruments y sont enseignés.



Comme chaque année La Cendille participera à de nombreux événements sur le territoire :

- Le ciné-concert le 20 janvier 2024,
- La belle journée le 6 avril 2024,
- La tournée des écoles, les marchés de Noël,
- Les concerts de soutien aux associations,
- La fête de la musique...

les occasions seront nombreuses de découvrir les prestations des élèves de notre école de musique.

Encore une belle saison qui s'annonce !

LA VIE QUOTIDIENNE

Le parc éolien de la croisée de chabanne



PARC ÉOLIEN DE LA CROISÉE DE CHABANNE



5
éoliennes



50 millions
de Kwh produits/an



18 MW
de puissance totale



22 000
personnes
alimentées

Les tout premiers éléments du projet de la Croisée de la Chabanne ont été présentés à la commune il y a maintenant 6 ans. S'en sont suivies plusieurs années d'études qui ont abouti au dépôt d'une demande d'autorisation en Préfecture début 2021. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet a été **autorisé** par le Préfet de la Vienne. Nous reviendrons vers vous pour vous annoncer les prochaines étapes.

Ce nouveau parc viendra compléter d'une troisième ligne, le parc éolien des Quatre Vents composé de 8 éoliennes. Celui-ci a produit cette année (du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023) 31,5 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 14 000 personnes. Dernièrement, des rafales ont été enregistrées à plus de 130 km/h lors du passage de la tempête Ciaran.

LES ÉVÈNEMENTS DE CETTE ANNÉE 2023



Visite du parc éolien des Quatre Vents avec l'école de Château-Garnier

Atelier sur les chauves-souris et sortie dans les rues de Château-Garnier



Pour plus d'informations :

lacroiseedechabanne@enertrag.com

<https://la-croisee-de-chabanne.parc-eoliens-enertrag.fr/>



Lettre d'information n°1 – Ferme agrivoltaïque « Agro-ci'nergies »

Le projet agrivoltaïque sur les communes de Château-Garnier, Champagné-Saint-Hilaire, La Chapelle-Bâton, Usson-du-Poitou et Payroux, aussi appelé Agro-ci'nergies est né d'un rapprochement entre 12 agriculteurs et la société VALECO spécialisée dans le développement d'énergie renouvelable.

La volonté commune est de construire un projet en lien avec le territoire et les acteurs locaux (habitants, élus, associations...) afin de préserver les prairies et l'élevage tout en produisant une énergie propre et renouvelable.

Le projet en quelques chiffres

- 12 exploitations agricoles en élevage bovin, ovin et équin ;
- 6 îlots agrivoltaïques répartis sur 5 communes ;
- 270 hectares de parcelles agricoles à l'étude ;
- Une puissance estimée à 150 MWc ;
- La couverture de la consommation électrique de 80 000 habitants.

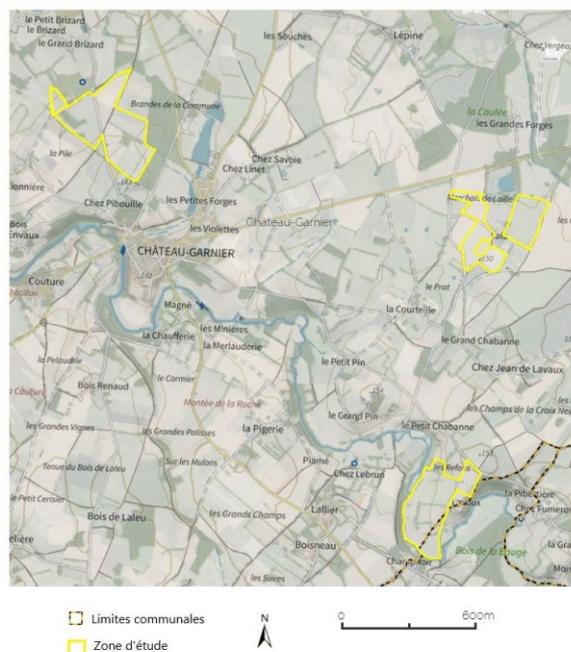
Pourquoi un projet agrivoltaïque ?

Le projet permettra de :

- ✓ Perenniser les exploitations agricoles en élevage bovin et ovin ;
- ✓ Installer de jeunes agriculteurs ;
- ✓ Produire de l'électricité propre sans subvention ;
- ✓ Promouvoir une dynamique collective de transition agricole et énergétique ;
- ✓ Assurer des retombées économiques pour le territoire.

Localisation sur Château-Garnier

La commune de Château-Garnier accueille 3 zones d'étude d'une surface comprise entre 21 et 35 hectares.



Calendrier du projet

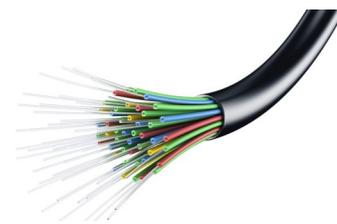


Venir à notre rencontre

Afin d'en apprendre davantage sur le projet et de nous poser vos questions, nous vous proposons de venir échanger avec nous lors d'une permanence le **mercredi 13 septembre de 14h à 19h en mairie de Château-Garnier**. Vous pouvez également nous poser vos questions par e-mail à l'adresse : simonlavad@groupevaleco.com ou nous écrire à l'adresse : Agence Valeco de Bordeaux – 82 Rue de Bègles, 33800 Bordeaux.

Déploiement de la fibre et la fin du réseau cuivre

Le réseau téléphonique et internet est fondé depuis 50 ans sur une technologie dite « cuivre ». L'opérateur Orange, propriétaire du réseau cuivre, fermera progressivement celui-ci sur tout le territoire d'ici à 2030.



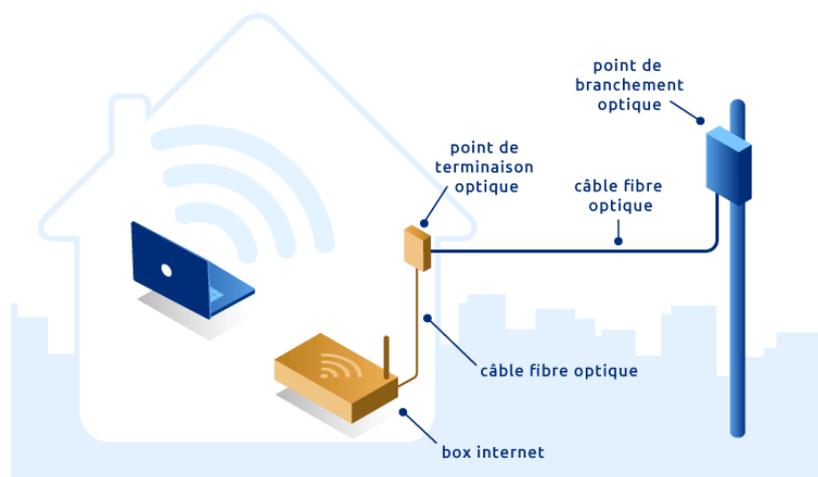
Les avantages et inconvénients de la fibre

- Le câble optique est moins cher que le fil de cuivre, le verre étant moins cher que le cuivre.
- Les fibres optiques peuvent être tirées sur des diamètres plus petits que pour le fil de cuivre.
- Les fibres optiques sont plus minces que les fils de cuivre, cela permet à plus de lignes téléphoniques ou plusieurs canaux de passer dans le même câble.
- Aussi, les câbles à fibre optique ont beaucoup plus de bande passante que les câbles métalliques.
- La fibre est un diélectrique, il ne présente pas de risque d'étincelle.
- La perte de signal dans la fibre optique est inférieure à celle du fil de cuivre.
- À la différence des signaux électriques en fils de cuivre, des signaux lumineux d'une fibre ne vont pas interférer avec ceux d'autres fibres dans le même câble.
- Un câble optique pèse moins lourd qu'un fil de cuivre comparable.
- Les fibres optiques durent généralement plus longtemps ; environ plus de 100 ans.
- La fibre fournit un support de transmission extrêmement sécurisé, car il n'y a aucun moyen de détecter les données transmises.
- Elle détecte de façon précoce les dommages.

Les inconvénients de la fibre optique :

- Les fibres optiques nécessitent plus de protection autour du câble par rapport au cuivre.
- S'ils sont moins chers à produire, et durent plus longtemps, les câbles sont coûteux à installer.
- Lors de l'exposition aux radiations nucléaires le verre Darken va perdre plus facilement sa couleur.
- Les brins de fibres optiques peuvent se casser facilement.
- La distance entre l'émetteur et le récepteur doit être courte. Sinon il faut utiliser des répéteurs.
- Ensuite, la transmission sur fibre optique nécessite de répéter à des intervalles de distance.
- Il existe de nombreux types de connecteurs, ce qui implique une absence de normalisation.

Installation fibre en maison : le schéma d'installation de la fibre optique dans une maison



Déploiement de la fibre et la fin du réseau cuivre (suite)

Pour [raccorder votre maison à la fibre optique](#), le technicien doit **relier un câble entre votre maison et le boîtier optique situé dans la rue**. Selon l'installation technique présente sur les lieux, il a le choix entre **deux types de raccordement** :

- Le **raccordement souterrain** : dans le cas où le boîtier est enterré dans une **chambre souterraine**. Le technicien fera entrer le câble optique dans votre maison par les plinthes au sol.
- Le **raccordement aérien** : dans le cas où le boîtier est en **hauteur**, sur un poteau électrique le plus souvent. Le technicien fera alors entrer le câble optique dans la maison par un petit percement au-dessus de votre porte d'entrée.

Une fois le raccordement effectué, le technicien procède à **l'installation et la connexion des équipements**.

Prix du raccordement à la fibre : l'installation de la fibre op-

tique est-elle gratuite ?

La tarification de l'installation de la fibre diffère **selon les opérateurs et le type de raccordement nécessaire**. Pour un **appartement en immeuble**, les frais de raccordement et d'installation sont systématiquement **offerts**. Si vous êtes raccordé à la fibre mais que souhaitez changer la prise de place, vous pourriez être amené à payer des frais d'environ **60€**. En **maison**, si celle-ci est **raccordée**, l'installation est généralement **offerte** par l'opérateur.

En revanche, le recours au **raccordement souterrain et aérien est souvent payant**. Il faut compter en moyenne entre **149€ et 299€** selon les opérateurs. Aussi, si vous habitez une maison ancienne et que vos installations techniques extérieures sont en mauvais état (fourreau de câbles optiques, boîtier souterrain...), les travaux de remise en conformité sont à votre charge.

Le prix de l'installation de la fibre chez Orange

Chez Orange, le prix de l'installation fibre est incluse dans le coût de l'abonnement quelle que soit l'offre choisie, cependant vous devrez probablement payer des frais d'activation pour le matériel selon l'offre que vous choisirez :

- Décodeur TV ultra HD4K : 40€
- 2ème décodeur ou clé TV : 20 €
- Répéteur WIFI / 10 €
- Airbox 20Go : 10 €

L'option experte avec Orange fibre : vous avez la possibilité de choisir le service d'installation experte, option payante au prix

de 109 € qui inclut le branchement de vos appareils et leur mise en service, la connexion à internet de vos appareils, un diagnostic WIFI afin de s'assurer que tout fonctionne bien, des conseils d'optimisation.

L'abonnement varie suivant vos besoins (1ère offre à 42,99€ avec Livebox Fibre avec une réduction pendant 6 mois, soit 24,99€/mois).

Comment se passe l'installation ?

Prendre rendez-vous avec l'opérateur : vous pouvez choisir la date du rendez-vous. L'installation dure entre 2 et 4 heures et votre présence est indispensable. Prévoyez un jour où vous serez disponible

Offres box Fibre selon les opérateurs valables au 28/11/2023

Offre	Contenu et services inclus	Tarif
 Bbox Must Fibre <small>Vérfié le 20/11/2023</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 1 Gbit/s en réception • Jusqu'à 700 Mbit/s en émission • 180 chaînes TV incluses • Appels illimités vers fixes + mobiles • Engagement de 12 mois 	26,99€/mois pendant 6 mois Puis 42,99€/mois 01 82 88 99 51
 Box Fibre Power <small>Vérfié le 20/11/2023</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 2 Gbit/s en réception • Jusqu'à 700 Mbit/s en émission • 200 chaînes TV incluses • Appels illimités vers fixes + mobiles • Engagement de 12 mois 	29,99€/mois pendant 6 mois Puis 39,99€/mois 01 82 88 99 37
 Freebox Pop Fibre <small>Vérfié le 20/11/2023</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 5 Gbit/s en réception • Jusqu'à 700 Mbit/s en émission • 220 chaînes TV incluses • Appels illimités vers fixes + mobiles • Sans engagement 	29,99€/mois pendant 12 mois Puis 39,99€/mois 01 86 26 68 99 <small>Service JeChange</small>
 Bbox Ulytm Fibre <small>Vérfié le 20/11/2023</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 2 Gbit/s en réception • Jusqu'à 900 Mbit/s en émission • 180 chaînes TV incluses • Appels illimités vers fixes + mobiles • Engagement de 12 mois 	32,99€/mois pendant 6 mois Puis 52,99€/mois 01 82 88 99 51
 Livebox Up Fibre	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 2 Gbit/s en réception • Jusqu'à 600 Mbit/s en émission • 140 chaînes TV incluses • Appels illimités vers fixes + mobiles • Engagement de 12 mois 	33,99€/mois pendant 6 mois Puis 51,99€/mois 01 86 65 81 69 Souscrire en ligne

LA VIE QUOTIDIENNE

La chaîne du recyclage



Nouveau service du centre socio-culturel de Mille Bulles, l'espace Mille Trouvailles a ouvert ses portes le 28 octobre 2023. Cet espace situé à St Maurice-la-Clouère dans l'ancien local du yoga, en bordure de la route de Poitiers, a pour but de prolonger la vie d'objets qui étaient destinés à la déchetterie.

Il aura fallu plusieurs années de travail, de levées de fonds, de négociations avec les représentants de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) et le soutien du SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) ainsi que de la municipalité de St Maurice-la-Clouère et Gençay pour que ce projet à vocation solidaire et environnemental voie le jour.

Le fonctionnement est simple, les objets sont récupérés au niveau des déchetteries majoritairement celle de Gençay. Les usagers peuvent déposer les objets sur un espace dédié à la recyclerie en se rendant à la déchetterie de Gençay et en demandant aux agents. Les objets sont ensuite triés par le salarié et les bénévoles avant d'être transférés au niveau du local de Mille Trouvailles situé au 7 Le Petit-Trou à St Maurice-la-Clouère.

Ce projet a deux visées, celle de valoriser des objets qui sont

loin d'être en fin de vie en permettant de les remettre dans le circuit en les revendant à des prix solidaires, mais il a également une visée de lien social en créant un espace intergénérationnel où se rencontrent des bénévoles aux compétences multiples qui sont des maillons indispensables au bon fonctionnement de cette recyclerie.

Meubles, électroménagers, vaisselle, déco, vêtements, jouets, livres,... vous trouverez certainement votre bonheur, et ce à tout petit prix, les fonds générés par les ventes servant à financer le projet ainsi que le poste salarié.

Après quelques semaines d'ouverture les projets ne manquent pas, Bastien Rolland, le salarié et son équipe de bénévoles sont à pied d'œuvre pour développer les nombreuses idées qui germent dans les esprits.

La boutique est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h. Vous pouvez retrouver les actualités de Mille Trouvailles sur leur page Facebook, si vous souhaitez devenir bénévole vous pouvez contacter Mille Trouvailles au 0783220574, les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 17h.

Mille bulles CENTRE SOCIAL D'ANIMATION

Mille Trouvailles

Le grand jour de l'ouverture de notre recyclerie est arrivé

Samedi 28 Octobre

10h - 13h : 14h - 17h

Nos horaires

Mercredis : 14h : 18h

Samedis : 10h - 13h : 14h - 17h

7 Le petit trou

86160 Saint Maurice la Clouère

Contact au 07.83.22.05.74

recyclerie@millebulles-csc86.org



Association ADMR de GENÇAY

Nous proposons nos services sur 8 communes : Château-Garnier, Sommières-du-Clain, La Ferrière-Airoux, Champagné-Saint-Hilaire, Magné, Brion, Gençay, Saint-Maurice-la-Clouère. En 2022, l'association a accompagné plus de 201 clients pour 27 715 heures d'interventions.

Donnez du sens à votre engagement, devenez BENEVOLE !



Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble :

Visite à domicile & lien social
Missions administratives
Gestion de la flotte automobile
Manifestations locales
Communication ...



OSONS!
le bénévolat
ADMR

Selon vos envies, votre expérience, vos savoir-faire, votre disponibilité, vous pourrez choisir le type de missions qui vous convient. Certains peuvent y consacrer quelques heures par semaine et d'autres s'impliquer plus pour participer au fonctionnement et au développement de l'ADMR.

Association ADMR de GENÇAY

 14 route de Confolens
86160 GENÇAY

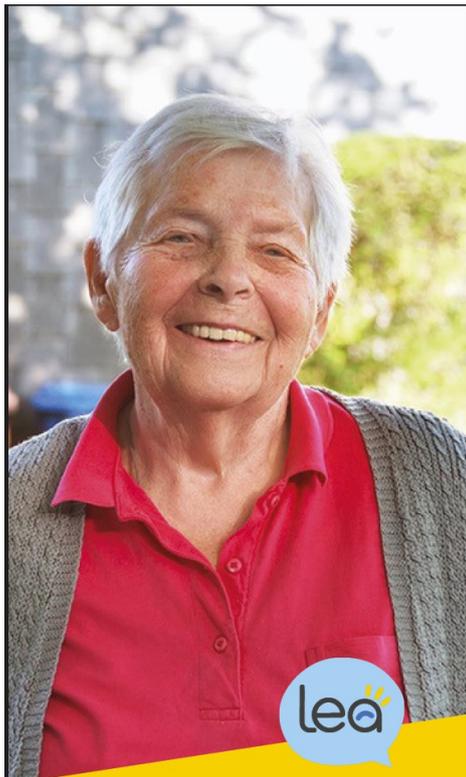
 05 49 53 48 28

 info.assogencyay.fede86@admr.org



L'INFO SOCIALE EN BREF

Présence verte services 86



Nouveau !

Léa, l'application mobile de téléassistance



Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Large choix de repas en menus et à la carte, avec textures et régimes adaptés disponibles.



50% Crédit d'impôts

sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com



L'année 2023 a été riche en événements pour le plus grand bonheur de nos résidents.

Il est évident que nous souhaitons tous que 2024 renforce cette image de convivialité et de bien-être que nous souhaitons maintenir au sein de la Résidence la Rêverie.

A toutes et à tous, au nom de l'ensemble des personnels de la Résidence et en mon nom personnel je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mme DOLEANT Laurence



Stéphane MALLET
06 80 06 93 50
contact@ecohygiene.fr

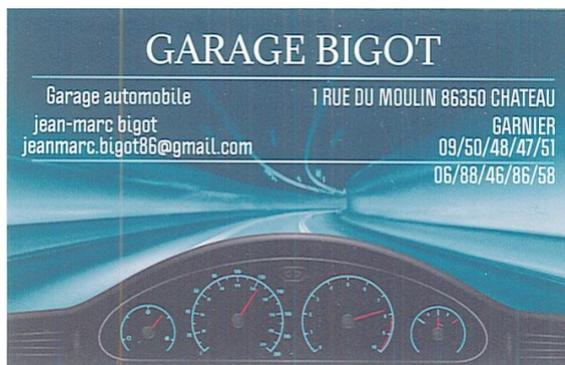
2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Dépôt: ZA de la Bouldière - 86340 NIEUIL L'ESPOIR
Tél. 05 49 41 25 17 / Fax 05 49 53 46 48

www.performance-hygiene.fr



GARAGE BIGOT

Garage automobile 1 RUE DU MOULIN 86350 CHATEAU GARNIER
jean-marc bigot 09/50/48/47/51
jeanmarc.bigot86@gmail.com 06/88/46/86/58



L'INFO SOCIALE EN BREF

Application « Bon-Samaritain » du SDIS

BON-SAMARITAIN.ORG

SDIS 38
services départementaux de la Vienne

UN ARRÊT CARDIAQUE VIENT D'ÊTRE SIGNALÉ PRÈS DE VOUS. POUVEZ-VOUS INTERVENIR ?

#JEPEUX SAUVER UNEVIE

EN DEVENANT BON SAMARITAIN NOUS POUVONS TOUS SAUVER UNE VICTIME D'ARRÊT CARDIAQUE

TÉLÉCHARGEZ STAYING ALIVE ET SAUVEZ DES VIES AVEC LE BON SAMARITAIN

JE PEUX SAUVER UNE VIE, COMMENT ?

1. TÉLÉCHARGEZ

STAYING ALIVE

C'est l'**application** à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 185.000 défibrillateurs en France, 275.000 dans le monde. Elle avertit les inscrits au Bon Samaritain pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

2. DEVENEZ

BON SAMARITAIN

C'est le **service** qui est utilisé par les services d'urgence, pompiers ou SAMU, pour envoyer des volontaires porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive présente sur leur mobile.

3. COMMENT S'INSCRIRE ?



Scannez ce QR code pour télécharger Staying Alive. Ensuite vous serez guidé dans l'inscription au Bon Samaritain (menu central en bas). Il vous suffit de remplir le formulaire et de joindre, si vous êtes formé, un justificatif de vos compétences de secouriste. Une fois votre inscription validée, vous pourrez être alerté par les secours.

4. COMMENT SE DÉROULE UNE ALERTE ?

- Votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
- Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.

Tout le monde peut sauver une vie, Rejoignez les Bons Samaritains !



Le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne a officialisé, ce lundi 6 novembre 2023, le lancement du partenariat avec le *Bon Samaritain* pour l'utilisation de son application *Staying Alive*. Ce dispositif permet au centre de traitement des alertes (CTA) du SDIS de solliciter un « Bon Samaritain » géolocalisé à proximité d'une urgence vitale et préalablement référencé sur l'application. Ce dernier, guidé par les sapeurs-pompiers, pourrait ainsi agir en précurseur (réalisation d'un massage cardiaque, désobstruction d'une victime qui s'étouffe, etc.) pendant le temps de transit des secours et **augmenter considérablement les chances de survie de la victime**.

En effet, le temps moyen qu'il faut compter, dans la Vienne, entre le déclenchement et l'arrivée des secours est de 11 minutes, voire davantage dans les territoires ruraux. Or, en cas d'urgence vitale, chaque minute qui passe amenuit les chances de survie de la victime. Comme le précise la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, **le citoyen doit être un acteur de la réponse de sécurité civile**.

Dans ce cadre, le citoyen peut dorénavant constituer une aide pour les services de secours en amont de l'intervention et les moyens technologiques à disposition permettent aujourd'hui d'accompagner l'évolution de la société, dans laquelle le citoyen apporte sa participation suivant ses compétences et sa disponibilité, notamment grâce au développement d'applications telles que *Staying Alive*.

LA VIE ASSOCIATIVE

Ecole - APE de Château-Garnier

Engagée pour les enfants, l'Association de Parents d'Elèves de Château Garnier est un collectif de parents qui œuvre tout au long de l'année en collaboration avec les enseignantes et la Mairie, dont la finalité est de récolter des fonds nécessaires à la vie de l'école, ainsi qu'à la réalisation de projets.

Pari réussi pour cette année 2022/2023 !

Comme chaque année, nous avons proposé aux familles et aux habitants de la commune, nos différents partenariats, les madeleines Bijou, les saucissons APG Auvergne, et en nouveauté les chocolats Réauté.

Nous avons organisé la 2ème édition de notre marché de Noël, avec des artisans et producteurs des environs. Nous avons sollicité une nouvelle fois les poneys des « Ecuries Clerc », et pour la première fois Mme HUREAU Marie (parent d'élève) pour sa calèche. Nous avons offert à chaque enfant de l'école un tour de calèche et un tour de poney.

Nous avons organisé avec le comité des fêtes, une soirée pour les habitants, avec la diffusion de la finale de la coupe du monde de foot, ainsi que le passage des « Givrés de Noël ». Ensuite, nous avons offert 2 goûters aux enfants, 1 après leur spectacle de Noël, et un pour mardi-gras, où chocolat chaud, crêpes et barbe à papa étaient à l'honneur. Puis en mai, nous avons organisé un loto, qui fut un réel succès grâce à notre lot principal, un séjour d'une semaine pour 4 personnes au bord de la mer.

En juin, nous avons organisé au stade, une kermesse pour les enfants, avec pour la première fois, et pour la joie des enfants, un ventrigrisse ! Pour finir, nous avons clôturé l'année avec un stand buvette, lors du spectacle de fin d'année des enfants, ce qui nous a permis d'écouler nos stocks de boissons. Nous avons sollicité les familles pour la confection d'un plat sucré ou salé (gâteau, quiche...), mis à disposition de tous, afin de partager un moment convivial.

Nous remercions encore une fois toutes les familles qui ont joué le jeu, et qui ont permis la réussite de cette soirée. Nous remercions aussi le Crédit Agricole pour son don de 200€, ainsi que pour le don d'un ordinateur portable. Ainsi, nous avons récolté sur l'année : 4481.47 €. Côté dépenses, nous avons participé à hauteur de 2690€ au séjour avec une nuitée à Lathus. Puis nous avons offert à Noël à chaque enfant, une friandise chocolatée (tablette au chocolat croustillante ornée de Smarties) pour un montant de 265.20€. Ensuite nous avons offert un Arum à Marylène, cantinière, pour son départ

à la retraite (30€). Et pour finir, nous avons financé dans son intégralité, la sortie scolaire à Poitiers, pour un montant de 572€.

Cette année 2023/2024, sera un peu plus compliquée pour nous, car nous ne pourrions pas couvrir toutes les demandes des maîtresses. La totalité des demandes s'élève à environ : 11700€. En effet, elles nous demandent de financer un spectacle de Noël vivant (coût entre 800€ et 1200€), une sortie à l'abbaye de St Savin avec des ateliers (environ 500€), et un séjour avec une nuitée et des ateliers au bord de la mer (1er devis 10000€). Pour le séjour, si elles ne souhaitent pas réaliser des devis chez d'autres voyagistes, les familles devront participer au minimum, à hauteur de 100€ par enfant. De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour récolter un maximum de fonds. Nous proposons nos habituels partenariats, madeleines Bijou, chocolat Réauté, saucissons APG Auvergne, et en nouveauté nous avons les parfums Exal essence, et les chaussettes Pom De Pin.

Nous allons lancer la 3ème édition de notre marché de Noël, en semi-nocturne cette fois-ci, avec un repas le soir, et sans oublier le passage des « Givrés De Noël » vers 17h30. Nous allons refaire un loto en mai, et nous clôturerons l'année avec une kermesse. Nous souhaitons remercier les bénévoles de l'APE et des autres associations de la commune, pour avoir permis la réussite de nos festivités.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, donc si l'associatif vous intéresse, venez nous rejoindre ! C'est grâce à nos actions pour récolter des fonds, que l'école peut proposer des sorties à nos enfants à moindre coût. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt

Le Bureau et ses membres actifs

APE de Château Garnier / 06.88.91.15.76 (COLIN Karine – Présidente)

Présidente : COLIN Karine, **Trésorière** : PICAUD Justine / **Vice-trésorière** : DOS SANTOS ANDRADE Fabienne,

Secrétaire : BREVET Emelyne

LA VIE ASSOCIATIVE

Association de gestion du Plan d'Eau

La base de loisirs du Plan d'eau de Château Garnier est un havre de détente et de divertissement pour tous.

Il est aménagé et conçu pour offrir une variété d'activités récréatives et de divertissements en plein air. Que ce soit pour une journée en famille, une sortie entre amis ou simplement pour profiter de la nature, le plan d'eau offre une multitude d'opportunités pour se détendre, s'amuser et se ressourcer. Nous allons œuvrer pour l'aménager de manière à offrir une expérience complète, combinant la détente et l'aventure. Il faudrait développer et compléter les infrastructures existantes pour mettre en valeur notre base de loisirs.

- **Bilan 2023 :**

le bilan provisoire au 03 décembre présente un excédent sur la saison de 5 736,25€, ce qui porte le solde total à 27 553,24€.

L'excédent 2023 est principalement dû aux bénéfices réalisés lors des différentes manifestations (ouverture du plan d'eau : 487,09€, 14 juillet + tombola : 5 044,92€).

La recette pour la pêche s'est élevée à 6 848€.

- **La fête du 14 juillet :**

Les festivités du 14-Juillet se sont déroulées avec succès. Les animations (Initiation au tir à l'arc, structure gonflable, concours de fléchettes...) ont débuté dès 8h et se sont poursuivies jusqu'au feu d'artifice sur les coups de 23 h. Cette fête a été animée par l'association de danse orientale « Djemaaya »

- **Les travaux à réaliser**

Habituellement, nous pêchions au moins un des petits étangs pour empoisonner le plus grand; cette année, vu les intempéries, la vidange et la pêche de ces étangs n'est pas envisageable, (il faudra donc acheter plus de poissons).

Nous avons prévu le 09 décembre, une journée « travaux » : rangement des tables, nettoyage et rangement des poubelles, nettoyage du bungalow. vérification de l'aire de jeux (certains sont à réparer). Mais vu les intempéries là encore ces travaux n'ont pas eu lieu.

- **Empoisonnement pour 2024**

(à faire avant fin 2023 ou tout début 2024)

Il a été prévu d'acheter environ 300kg de gardons et 250kg de tanches, les quantités de truites à mettre lors de l'ouverture sont, quant à elles, déjà commandées

- **Calendrier des fêtes pour 2024**

- ◆ **18 février** : assemblée générale
- ◆ **23 mars** : ouverture de la pêche (fermeture le 29 septembre)
- ◆ **14 juillet** : rallye pédestre et journée détente avec repas le midi et le soir
- ◆ **repas de fin de saison** : le repas destiné à récompenser les membres actifs et les aidants non membres aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à midi (Sous réserve de l'obtention de la salle des fêtes).

- **Projet en cours**

- ◆ Réhabilitation des toilettes publiques et gestion de l'assainissement
- ◆ Etudes sur la possibilité de refaire le bungalow.



BUREAU DU PLAN D'EAU

Président : Ambdilhadi NAILANI

Vice-Président : Jacques GUINAULT

Trésorier : Jean-Michel TOURON

Trésorier adjoint : Régis LUCQUIAUD

Secrétaire : Marie-Thérèse ALASTRA

Secrétaire adjointe : Claudine CHEVAIS

Vérificateur aux comptes Etienne RICOLLEAU

Vérificateur aux comptes Bertrand BERNARD

Michel ROUET devient Président d'honneur.

Contact : plandeau.chateau.garnier@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes

La saison 2023 du comité des fêtes aura été riche en manifestations et investissements.

En effet, le comité a cette année acheté une friteuse à gaz qui permet d'être indépendant des sources d'énergie électrique, 10 tables 6 places pliantes et un bain-marie permettant le maintien au chaud des aliments. Ces achats représentent un investissement conséquent mais nécessaire de 2700 euros.

Ainsi, ils rejoignent le matériel déjà à disposition des associations membres du comité des fêtes que sont le tivoli et la sono.

En effet, une cotisation de 30 euros est demandée aux associations communales qui souhaitent adhérer au comité des fêtes et de ce fait leurs présidents sont membres de droit de l'association. Le matériel leur est prêté pour les diverses manifestations qu'ils organisent.

En avril, nous avons organisé sous le soleil notre 2^{ème} foire de Printemps avec une 50^{aine} de commerçants mais aussi des animations. Les participants ont donc pu profiter d'un spectacle folklorique par les danseurs du Chaboussant de Lezay et d'un concert par le groupe Pop rock les « J'Zelle ».

L'animation phare de cette journée a été le défilé de chars, vélos (et même fauteuils roulants !) à l'initiative d'Angela Stephens. Ce défilé a été très apprécié et a permis aux habitants de la commune, aux enfants et à nos aînés de L'Ehpad de La Réverie de se réunir autour d'un projet commun et de présenter leurs créations.

Nous réitérerons donc ce défilé cette année avec pour thème « Jeux Olympiques : Paris 2024 ».



Septembre aura également été un mois riche pour le comité avec l'organisation de notre première marche gourmande en partenariat avec l'association de marche « PAS D'USSON ». Le 16 septembre, une soixantaine de marcheurs ont découvert notre commune sur 11kms avec un point de départ et d'arrivée sur la base de loisirs du plan d'eau. Ils ont pu déguster l'apéritif à Monchandy, un velouté maison au Petit Chabanne et du bon pâté marmite en bas du village de la Chaufferie.

Marcheurs et bénévoles ont passé un bon moment convivial et agréable et cette marche sera reconduite l'année prochaine.

Notre saison s'est clôturée avec une soirée dansante moules/frites le 23 septembre. La traditionnelle « bernache » a été réalisée par notre équipe de bénévoles. La transmission des savoirs et traditions se perpétue à travers les générations

Malheureusement, nous avons également dit au revoir en août à Mr René Vignaud président du comité pendant 17 ans. Ces années de présidence ont été marquées par les réveillons du 31 décembre, les fêtes de la bière, l'animation des fêtes de l'école, etc... Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



L'ensemble du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Club de l'Amitié

LE CLUB DE L'AMITIE conserve un bon équilibre malgré la disparition de quatre de nos adhérents cette année.

Les 3 concours de belote organisés dans l'année sont nécessaires au bon fonctionnement de notre CLUB.

Les anniversaires sont fêtés en novembre. Notre repas de fin d'année, préparé par LE CASTEL est très apprécié. Le repas cantonal a eu lieu cette année en juin organisé par le CLUB GENERATION AVENIR de ST SECON-DIN.

Notre repas de fin de mois est toujours apprécié surtout par les personnes seules et les autres participants également. Le deuxième jeudi du mois est consacré aux jeux et discussions autour d'un goûter.

Venez nous rejoindre en contactant Marie-Thérèse ALASTRA au 06 78 55 41 61

ou Nicole BOIREAU au 06 30 64 90 80 .

BONNE ANNEE A TOUS



LA VIE ASSOCIATIVE

Le beau gardon Castelnarrierois

Association de pêche agréée protection des milieux aquatiques

L'année 2023 se termine avec une bonne santé financière : la vente des cartes de pêche en légère hausse, les manifestations réalisées dans l'année (repas, casse-croûte et loto), nous ont permis de dégager un résultat positif ; merci aux bénévoles.

Le 11 mars, premier lâcher de truites « arc en ciel » a été perturbé par une trombe d'eau la veille de l'ouverture, le deuxième a été annulé dû à la crue de la rivière, les autres lâchers se sont déroulés dans de bonnes conditions de déversement, notamment le dernier avec un repas festif sous chapiteau de 80 participants sur le bord de l'eau, remerciements à nos cuisiniers de service, des adhérents et bénévoles au montage du Tivoli.

Participation de l'association à l'assemblée générale de notre fédération pêche départementale :

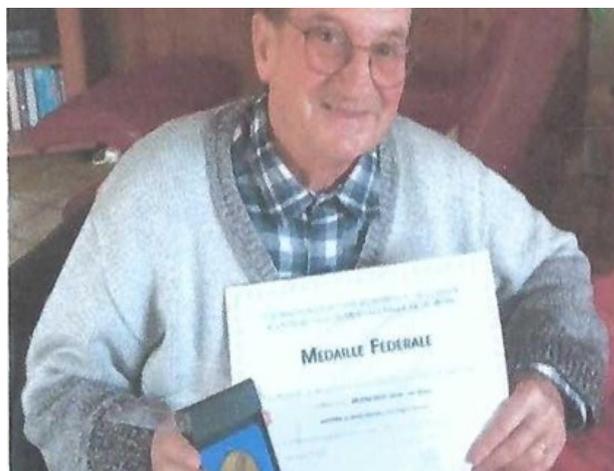
Le 4 mars, 8 membres de l'association étaient présents à l'assemblée générale de la fédération de pêche de la Vienne.

Présentation du travail des employés, compte rendu moral du président et des finances de notre trésorier, ainsi que du rapport d'activité de notre secrétaire. La réunion se poursuit par les intervenants politiques et préfectoraux sur le sujet important en ces périodes de sécheresse d'année en année, le partage de l'eau, la protection des milieux aquatiques, le niveau des rivières. Les participants à l'assemblée ont soulevés beaucoup de questions sur l'avenir de nos rivières : les plantes invasives « la jussie », la régulation des cormorans, (oiseaux migrateurs) très gros mangeurs de nos poissons en rivières et en étangs.

La journée s'est terminée par un repas au domaine de Givray à Ligugé.

A cette occasion une remise de médaille et de diplôme a eu lieu pour plusieurs membres de l'association notamment Moineaud Jean-Jacques ancien vice-président, Foussier Maurice et Foussier Jean-Louis.

Merci pour leur dévouement et leur participation à l'association



Travaux et investissements de l'association :

Sur proposition des membres du bureau de l'association et du conseil d'administration de la fédération de la pêche de la Vienne.

L'association vient d'acquérir un terrain de parcours de truites labélisés Réf : az 67 appartenant au consort Lucquiaud Touron superficie de 3180 mètres carrés, la signature des actes a eu lieu le 26 octobre à Civray en présence du président et des propriétaires. Ce terrain fera l'objet d'aménagement pour la pêche et le loisir, il a été financé avec l'aide de notre fédération et la trésorerie du Beau Gardon.

Sur décision du conseil d'administration de la fédération de pêche de la Vienne et de son président Francis Bailly, un montant de 49 000.00 € est prévu pour l'acquisition et l'aménagement des terrains des époux Gallard qui présentent naturellement déjà un caractère humide avec une source en amont sur lequel existe déjà une frayère à brochets qui sera transformée. Les 300 m de berge seront

LA VIE ASSOCIATIVE

Le beau gardon Castelnarrierois

aménagées avec la création de coup de pêche et poste pêche handicapé.

Pour accéder aux terrains, un chemin d'accès a été acquis de la voie rurale, il a été borné par un géomètre expert.

Une aide financière des agences de l'eau et diverses subventions territoriales et communales seront demandées pour financer l'investissement. Ce projet rentre dans le financement des « fonds verts » mis en place par le gouvernement, les travaux vont commencer courant 2024.

L'association a toujours un œil sur la qualité de l'eau et le débit de notre rivière le Clain où depuis quelques temps commence à apparaître des plantes invasives.

Le 04 octobre, sur demande de l'association et du propriétaire, plusieurs membres de l'association et 4 employés du syndicat Clain Sud des vallées sont venus extraire de l'eau, un chêne d'une grande envergure pour être débité au lieu dit La Lionnière. Merci à Arnaud Magnan pour son aide avec son tracteur pour la souche et la bille, la plus importante a été câblée et laissée dans l'eau. Elle servira de cache à poissons.



Un bilan courant 2024 sera fait avec le responsable de Clain Sud sur des futurs travaux à réaliser dans le lit de notre rivière et sur l'état des ouvrages des retenues d'eau pour éviter les crues.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le 21 janvier 2024 salle « Semailles au Vent » à partir de 10 heures.

Les ventes de cartes de pêche seront disponibles à partir du 15 décembre aux points de vente habituels : Internet, garage Bigot et Lucquiaud Régis.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année pour l'année 2024 et une bonne santé.

Le président

Lucquiaud Régis

LA VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A : Association communale de chasse

Chers Castelgarneroise et Castelgarnerois,

Cette année, l'ACCA de Château-Garnier a élu un nouveau bureau pour une durée de 3 ans.

Les membres sont : **Président** : VETAULT Éric

Trésorier : SEINE Jean-Michel

Secrétaire : PEIGNAUX Yanis – VIVONNE

Membres actifs : CHASTAGNIER Cyrille, DUVERGER Alain, FOUSSIER Romain, HUVELIN Louis-Marie, LELONG Pierre-Jean, TOURON David

Nous allons tout mettre en œuvre pour honorer les engagements d'une ACCA,

- ◆ Assurer une bonne organisation de la chasse
- ◆ Permettre l'éducation cynégétique de nos membres
- ◆ Réguler les animaux susceptibles d'occasionner des dégâts
- ◆ Respecter le plan de chasse défini par la Fédération
- ◆ Favoriser le développement du petit gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre Agro-Sylvo-Cynégétique
- ◆ Exercer notre activité dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes
- ◆ Collaborer avec l'ensemble des partenaires du monde rural et en particulier avec notre commune
- ◆ Faire respecter les règles d'adhésion avec les droits et obligations définis par les Statuts de 2020 de notre Fédération

L'ACCA est obligatoirement affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne. A ce titre, elle est assujettie aux cotisations et contributions prévues par les textes législatifs et réglementaires.

Nous remercions tous les possesseurs de terres qui nous accueillent sur leurs propriétés.

Plusieurs manifestations sont à l'étude pour 2024, nous vous en ferons part au moment venu.

Tous les Sociétaires de notre ACCA vous souhaitent une bonne année 2024.



LA VIE ASSOCIATIVE

La chorale « Le Routin d'Aiguail »

Vous qui cherchez sur le site les pépites de votre commune, connaissez-vous
le Routin d'Aiguail ?

Routin d'Aiguail signifie « sentier herbeux couvert de rosée »

Cette association a vu le jour il y a au moins 60 ans selon les plus anciens fidèles.

Et voilà, après une sécheresse à vous dessécher les cordes vocales, la marée haute a permis au navire de reprendre sa route. Depuis septembre, 2 escales déjà, ont conduit nos « gabiers » à d'enrichissantes rencontres vocales, l'une à l'église de Savigné, l'autre à celle de Smarves.

Peut-être avez-vous remarqué que nos concerts se déroulent la plupart du temps dans les églises. C'est sous leur voûte, navire inversé, que nos voix sont le mieux mises en valeur. Entre nous, ne le dites à personne, la 1^{ère} fois que j'ai chanté avec le Routin d'Aiguail, je me suis permis une petite pause discrète (notre Chef de Chœur a des yeux d'abeille) pour écouter ce que nous renvoyait la voûte : « Ce sont nos voix que j'entends ? »

Eh oui, pour l'acoustique nos ancêtres avaient accompli des prodiges!

Puis-je vous faire confiance ? « Allez tope là et cochon qui s'en dédit »

Nous avons donc le délicieux frisson du bonheur quand la voûte magnifie nos voix.

Mais, et bons vivants que nous sommes, le concert ne s'arrête pas aux derniers applaudissements du public refusant de quitter le navire et notre capitaine Enrik, non content de nous entraîner derrière lui pour d'autres horizons, embarque le public dans la grisante aventure.

Et, de public, les spectateurs sont promus, pour leur plus grand plaisir semble-t-il, choristes des chorales du jour.

Allez, dernier secret que je vous confie, pour les autres il faudra nous rejoindre à 19h le mardi soir à la Salle Semailles au vent (entre l'église, le cimetière et la mairie), alors que vous nous avez déjà quitté, les bons vivants que nous sommes quittent le navire et remettent le couvert (sans jeu de mots je vous assure) avec nos partenaires ayant rivalisé de créations gustatives à vous ravir les papilles. Un argument de plus à nous rejoindre n'est-ce pas, sans oublier les fêtes d'anniversaires à la fin de chaque mois.

Contact : Notre présidente **Mireille Boireau** : 06 52 76 50 69 & routin.chorale@gmail.com



La chorale « Le Routin d'Aiguail » pour la cérémonie du 11 novembre

Le Petit-Théâtre de Château-Garnier



« Très bien ! », « Formidable », « Vous êtes tous au top », « On a ri pendant près de 2 heures », ... : voici quelques commentaires entendus juste après les représentations.

Le travail fourni par l'ensemble des acteurs et des bénévoles pour la préparation du spectacle 2023 a été récompensé non seulement par ces mots, mais également par vos rires et vos applaudissements.

Alors merci du fond du coeur ! Merci pour votre enthousiasme et votre fidélité depuis toutes ces années. C'est aussi grâce à vous que l'aventure continue.



Les plus jeunes de la troupe...

Que s'est-il passé depuis ? Après l'Assemblée Générale en juin, puis quelques semaines de repos bien mérité, nous nous sommes retrouvés en octobre à l'Auberge du Castel, pour lancer la nouvelle saison. Les répétitions ont repris dans la foulée pour les adultes, un peu plus tard pour les enfants.

Nous avons le plaisir d'accueillir des nouvelles recrues (jeunes et moins jeunes), et également le retour d'anciens de la troupe : bienvenue à tous !



... et les adultes en 2023.

Pour notre prochain spectacle, le rire sera bien évidemment au programme : imaginez la reine Marie-Antoinette à la recherche d'un emploi, ou Madame de La Bastille interviewée à la télé...

Et puis des millions de personnes privées de papier....

Pour en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous en mars 2024 : **samedi 9, samedi 16, dimanche 17, vendredi 22 et samedi 23.**

En attendant, toute la troupe vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

La troupe du Petit Théâtre



LA VIE ASSOCIATIVE

L'Eteurbeuil

Un « vent mauvais » souffle sur l'ETEURBEUIL !

La loi des séries tourne à l'hécatombe. Le léger tourbillon s'est transformé en vent de panique.

Après les départs d'Hubert LELONG (septembre 2020), d'Annie RESSEGAND (décembre 2020), de Jean VIGNAUD (février 2022), de Paulette SEINE (mars 2023) et de René VIGNAUD (août 2023), l'ETEURBEUIL est de nouveau en deuil.

Décédée le 25/11/2023 dans des conditions tragiques, **Chantal MOREAU** était entrée à l'Eteurbeuil à la fin des années 60 et, au cours d'un très long parcours d'environ quarante ans, comme danseuse tout d'abord mais aussi au chant et aux monologues puis membre du bureau, elle a contribué au développement puis au maintien de l'activité du groupe et en a été pendant de longues années un membre essentiel et incontournable.

Nous venons ici lui rendre hommage. Merci Chantal pour ton implication, ta contribution, pour le fort attachement que tu avais envers l'Eteurbeuil. Repose en paix avec notre bon souvenir de ces merveilleux moments passés ensemble.

L'occasion ici pour l'Eteurbeuil d'évoquer de nouveau la mémoire des autres membres récemment disparus et de leur rendre un nouvel hommage.

A **Hubert LELONG** et **Annie RESSEGAND** dont les familles respectives ont été les meilleures pourvoyeuses de membres actifs dans les années 70 et ont fortement contribué à l'activité du groupe et du Jumelage.

A **Jean VIGNAUD**, danseur dans les années 70 puis premier Président du Comité de Jumelage au début des années 80.

A **Paulette SEINE** qui était présente aux toutes premières heures du groupe et qui faisait partie des quatre premiers couples qui ont lancé l'aventure ETEURBEUIL à la fin des années cinquante.

A **René VIGNAUD** qui, comme Chantal, a été un membre très influent et très actif du groupe, qui l'a porté et fait grandir pendant de longues années et qui était présent en Allemagne lors des 1ers contacts en vue du jumelage « Folklore ».

Merci à vous tous et si vous croisez Verlaine ou Gainsbourg sur votre parcours, dites-leur que ces derniers temps, en lieu et place de notre léger tourbillon, c'est « un vent mauvais » qui souffle sur l'ETEURBEUIL.



LA VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des associations

NOM DES PRESIDENTS	ASSOCIATION	FONCTION	TELEPHONE	PORTABLE	EMAIL
VETAULT Eric	A.C.C.A	PRESIDENT		06 83 49 17 00	f.vetault@wanadoo.fr
RESSEGAND Jean-Marie	A.F.N	PRESIDENT	06 71 19 06 61		jma.ressegand@gmail.com
ALASTRA Marie-thérèse	CLUB DE L'AMITIE	PRESIDENTES	05 49 87 81 15		marie-therese_alastra@orange.fr
BOIREAU Mireille	CHORALE	PRESIDENTE		06 52 76 50 69	mireille.boireau@gmail.com
MOINEAUD Jean Jacques	CLIQUE L'ESPERANCE	PRESIDENT	05 49 87 86 26		marylene.rouet@orange.fr
MESMIN Jean Paul	COMITE DE JUMELAGE	PRESIDENT			jp.mesmin@orange.fr
NAILANI Marion	COMITE DES FETES	PRESIDENTE		07 86 94 50 25	rouet.marion@gmail.com
HUVELIN Damien		CO PRESIDENT			huvelindamien@chevaleries.com
De CRESSAC Henri	BIEN ETRE	PRESIDENT	09 80 69 40 89		cressacus@aol.com
MESMIN Jean Paul	ACG FOOT SUD 86	PRESIDENT			jp.mesmin@orange.fr
THOMAS Florian	FOYER DES JEUNES	PRESIDENT		06.19.35.24.91	snuwiz@outlook.com
MESMIN Jean Paul	ETEURBEUIL	PRESIDENT			jp.mesmin@orange.fr
COLIN Karine	APE	PRESIDENTE	05 49 87 00 51	06.88.91.15.76	ape.chateaugarnier@gmail.com
LUCQUIAUD Régis	PECHE "Le beau gardon castelgarnierois"	PRESIDENT		06.81.52.60.57	lucquiaudregis@orange.fr
NAILANI Ambdihladi	PLAN D'EAU	PRESIDENT	09 63 55 12 54	06.87.67.81.28	anailani@gmail.com
RESSEGAND Jean-Christophe	SECTEUR PASTORAL	DELEGUE	05 49 87 29 97		jch2.ressegand@gmail.com
DEVERGE Christian	TAROT	PRESIDENT	05 49 87 88 28		kikideverge@orange.fr
POULAIN Daniel	GOLF	CO PRESIDENT		06.44.29.32.52	danielpoulain@orange.fr
HEBRAS Gérard			05 49 87 74 64		hebras.gerard@yahoo.fr
Saulnier Laurent	THEATRE	PRESIDENT		06 89 38 44 52	laurentsaulnier86@gmail.com



06 76 31 40 44

13 rue du 08 Mai 86160 GENCA Y

ent.arlot@orange.fr

N° SIRET : 490 859 410 00030

ARTISANS & ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE

ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES A CHÂTEAU-GARNIER			
Entreprise	Activité	Gérant	Téléphone
Cabinet de soins infirmiers	Infirmières (Cabinet secondaire)	LASNIER-LUCAS-ROBREAU-FERRON	05 49 59 52 14
Carrière Iribarren Etablissement secondaire	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argile et de kaolin	Iribarren Jean-François	05 49 59 53 31
Christelle Coiffure	Salon de coiffure	BETIN Christelle	05 49 87 74 16
Créateur de curiosité	Création bijoux	ROLLAND Bastien	
Création de coco et pleins d'idées	Création bijoux	DOUTEAU Corine	06 75 58 92 31
EHPAD LA REVERIE	Maison de retraite	Laurence DOLEANT	05 49 87 88 81
EURL BIGOT Jean-Marc	Garage automobile ; Entretien et réparation de véhicules	BIGOT Jean-Marc	09 50 48 47 51 06 88 46 86 58
EURL UTILIA	Entretien espaces verts, services à la personne	DUPART Nicolas	05 16 52 77 73 06 61 54 15 75
GUILLARD-SIEPER Claire	Masseur kinésithérapeute	GUILLARD-SIEPER Claire	05 49 87 02 12
Hdina	Communication Assistance Informatique - Photographe	HERY Dina	06 63 54 00 94
Horizon Décor	Créateur d'illusion visuelle	GAILLARD Bruno	06 60 13 80 51
JS Propreté	Entretien chez les professionnels et particuliers	DUPART Solène MOREAU Julie	06 34 24 00 26 06 74 13 81 44
Auberge du Castel	Hôtel - Restaurant	LEFRANCOIS Véronique et Dominique	05 49 87 39 21 06 74 67 20 62
MULTISERVICES DU CASTEL	Multiservices	LEFRANCOIS Véronique, Alice et Dominique	05 49 87 83 20 05 49 87 80 87
Makraphoenix	Création bijoux	ALLONCLE-GERMANAUD Carine	
Ma PETITE FABRIQUE	Composition Florale	VERGNAUD Sandra	06 27 78 65 48
MOINEAUD Père et Fils	Menuiserie	MOINEAUD Christophe	05 49 87 84 49 06 76 30 36 81
MTS	Menuiserie, multiservices	GABORIT Xavier	06 88 64 97 90
RICOLLEAU Etienne	Maçonnerie, menuiserie, démolition, cloisons sèches	RICOLLEAU Etienne	06 78 20 28 05
ROSELINE	Petit restaurant	VANSTEENKISTE Dieter et Kelly	07 88 34 09 76
RULIER Nathalie	Mandataire judiciaire Protection des majeurs	RULIER Nathalie	07 63 96 01 66
SARL CHARPENTIER	Quincaillerie, corderie (Ambulant)	CHARPENTIER Marc	05 49 87 80 10
STEPHENS Angela	Tapissier décorateur-Tissus ameublement	STEPHENS Angela	05 49 87 09 40 06 81 99 29 63
Urgences informatiques	Assistance informatique, vente matériel reconditionné...	DOUTEAU Gilles	07 55 64 68 70
VET'SANTE	Clinique vétérinaire	Drs Marouteix-Babeau-Prudhomme-Givois-Auzanneau	05 49 87 80 23

CHAMBRES D'HÔTES CHÂTEAU-GARNIER			
Entreprise	Adresse	Mail	Téléphone
COLVIN Steven et Susan	5 LD L'Epine	stevenandsuzanne@outlook.com	06 08 99 30 46
Les Maisons du Bonheur	La Belotterie	info@lesmaisonsdubonheur.com	07 88 34 09 76
Chalet ensoleillé	Rue de l'Ancienne Poste	chaletensolleille@mail.com	06 99 73 98 27

MOINEAUD PERE & FILS
MENUISERIE
CHARPENTE
CLOISONS SECHES - MEUBLES
EMAIL : christophe.moineaud@wanadoo.fr
Tél. : 05 49 87 84 49 Port. : 06 76 30 36 81
4 rue de chez Pibouille
86350 CHATEAU-GARNIER

Étienne RICOLLEAU



- Maçonnerie
- Menuiserie
- Béton décoratif
- Terrassement
- Piscine
- LOCATION DE MATÉRIEL

Tél. : 06 78 20 28 05

Les jeux Olympiques

Olympiques

En 1894, Pierre de Coubertin lance son projet de rénovation des jeux Olympiques et en 1896 a lieu la célébration des premiers jeux de l'ère moderne, à Athènes.

Quelle est l'origine des Jeux Olympiques ?

L'histoire des Jeux remonte à l'Antiquité et prend ses racines en Grèce dans le Péloponnèse, il y a environ 3000 ans. Des concours sportifs organisés à Olympie avaient lieu tous les quatre ans et on prit le nom de Jeux Olympiques.

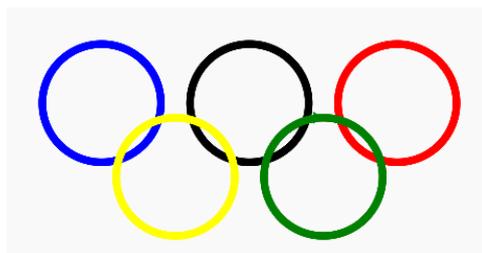
On ne sait pas précisément quand ils ont commencé, mais la date de 776 av J-C est souvent citée dans les sources écrites.

La Fin des Jeux Olympiques

En 393 l'empereur Theodose 1er, empereur de Byzance (chrétien) décida de faire abolir les Jeux à cause de leurs liens païens et cela dans l'indifférence la plus totale. En 426, Theodose II confirma leur abolition et fit détruire les temples du sanctuaire.

Quatre nouveaux sports en 2024

Breaking (break danse)
Skateboard
Surf
Escalade sportive



Olympics

In 1894, Pierre de Coubertin launched his project to renovate the Olympic Games and in 1896 the first games of the modern era were celebrated in Athens.

What is the origin of the Olympic Games?

The history of the Games dates back to ancient times and has its roots in Greece in the Peloponnese, about 3000 years ago. Sports competitions held in Olympia were held every four years and became known as the Olympic Games.

It is not known precisely when they began, but the date of 776 BC is often cited in written sources.

The End of the Olympic Games

In 393 the Emperor Theodosius I, Emperor of Byzantium (Christian) decided to abolish the Games because of their pagan ties and total indifference. In 426 Theodosius II confirmed their abolition and had the temples of the sanctuary destroyed.

Four new sports for 2024

Breaking
Skateboarding
Surfing
Sport Climbing

Français

Tir à l'arc
Athlétisme
Badminton
Basket-ball 3x3
Basket-ball
BMX libre
Courses de BMX
Boxe
Breaking (break danse)
Slalom en canoë
Sprint en canoë
Escalade sportive
Cyclisme sur route
Cyclisme sur piste
Plongée
Équitation
Escrime
Football
Gymnastique artistique
Golf
Gymnastique rythmique
Trampoline de gymnastique
Handball

Hockey

Judo
Pentathlon moderne
vélo de montagne
Marathon de natation
Aviron
Rugby
Voile
Tir sportif
Skateboard
Surf
Natation artistique
Natation
Tennis de table
Taekwondo
Tennis
Triathlon
Beach-volley
Volley-ball
Water-polo
Musculature
Lutte

English

Archery
Athletics
Badminton
Basketball 3x3
Basketball
BMX freestyle
BMX racing
Boxing
Breaking
Canoe slalom
Canoe sprint
Sport climbing
Cycling road
Cycling track
Diving
Equestrian
Fencing
Football
Artistic gymnastics
Golf
Rhythmic gymnastics
Gymnastics trampoline
Handball

Hockey

Judo
Modern pentathlon
Mountain bike
Marathon swimming
Rowing
Rugby
Sailing
Shooting
Skateboarding
Surfing
Artistic swimming
Swimming
Table tennis
Taekwondo
Tennis
Triathlon
Beach volleyball
Volleyball
Waterpolo
Weightlifting
wrestling

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Les Cloches

Marie Thérèse-Saint Maurice a retrouvé son beffroi

Le 23 octobre dernier, la plus grosse cloche (510 kg) de notre église a retrouvé ses consœurs dans le beffroi.

En effet des réparations ont été nécessaires. La cloche présentait de graves détériorations dues à la corrosion. L'enveloppe du noyau de l'axe central était fissuré avec un risque d'éclatement et une menace pour la sécurité des usagers de l'église.

La cloche a été démontée fin août pour être restaurée par la Société Bodet Campanaires et est revenue le 19 octobre pour être réinstallée le 23 octobre.

A noter qu'elle a été re-bénite le samedi 21 octobre, à l'occasion de la messe.

Cette cloche a été commandée fin 1881, la cloche de l'ancienne église (150kg) ne produisant plus aucun son et pouvant s'avérer dangereuse pour les paroissiens.

Cette cloche a été bénite la première fois le 28 janvier 1883 en même temps que les deux autres cloches MARIE-MADELEINE ISABELLE (150 kg) et AUGUSTINE EUGENIE (366 kg) offertes à l'église cette même année. Elle porte l'inscription suivante : « j'ai été bénie l'an de grâce 1883, sous le règne de Léon XIII et le pontificat de Mgr Henri Bellot des Minières, évêque de ce diocèse, Mr L'abbé Léon Maurice Ferré étant curé, et Mr Pierre Mesmain, maire de Château Garnier. Mon parrain Mr Charles Louis Marie, comte de Briey, et ma marraine, Dame Thérèse de Beaurepaire m'ont nommée MARIE THERESE-SAINTE MAURICE.

La première pierre de notre église fût bénie le 9 juin 1887. La réception des travaux a eu lieu en 1888 et le clocher achevé en 1890. La nouvelle église fût consacrée le 15 avril 1896 par Mgr Pelgé, Évêque de Poitiers de 1894 à 1911.



HISTOIRE DE LA COMMUNE

Toponymes des villages

Extrait de « Il était une fois les lieux-dits » de Christian Bourdy (suite gazette décembre 2022)

Chez Pibouille, Chez Linet, Chez Savoie, Chez Bois : au Moyen Age nous trouvons des travailleurs indépendants payant une simple taxe à une Abbaye ou une cure.

Parmi ces métiers « les frétiers » bénéficiaient du privilège de tailler des lattes de châtaigniers destinées à la fabrication des barriques, par autorisation des propriétaires de la forêt. Les charbonniers formaient une communauté familiale indépendante. Nous avons également des familles de potiers ; les pots étaient une importante production au Moyen Age. La production des poteries est citée en 1460 dans un aveu à Chez Linet, Chez Pibouille et Chez Savoie.

Lallier : c'est un ancien fief avec un moulin. Les termes « allier » ou « aloier » viennent du latin « alligare » qui veut dire attaché à un lieu, à un groupe de personnes, et donne en français le verbe « rallier » et ses dérivés.

Peu Blanc : c'est une ferme. « peu » ou « poux » qualifie toujours un château très important parfois appartenant à un ordre religieux. Blanche désigne la couleur des robes portées par les moines bénédictins ou les nonnes du lieu.

Les Souches : le nom « souchon » était attribué aux négociateurs effectuant la vente du bois de charpente et autres grumes. Au Moyen Age la vente se faisait dans la futaie et concernait la vente sur pied.

A noter que la bûche de Noël s'appelait autrefois « la souche de Nô » ou bois du moine.

La Lionnière : c'est un hameau. C'est une ancienne châellenie relevant de Saint-Martin de Tours. Ce terme est employé en Europe pour désigner le territoire sur lequel le maître du château exerce ses droits banaux.

Les Brandes de la commune : c'est une terre de culture nouvellement gagnée sur la forêt par brûlage ou écobuage. C'était un domaine attribué aux ouvriers « de la loge » en lots à parts égales et par tirage au sort. Le mot au Moyen Age apparaît au singulier vers 1315 puis au pluriel en 1696 désignant les biens rattachés à la commune ou « ville franche » exempte d'impôts.

La Fa : c'est un hameau, un ancien fief avec un château, une maison forte dont il ne reste plus rien.

Le Prat : le terme vient sûrement du latin « pratium » qui veut dire « terre à foins ».

La Courteille : « la cour » vient de « curtis » la villa carolingienne, le jardin antique devenu villa. Un édit du Roi Dagobert régleme les cultures des villas et les nouvelles implantations de terrains destinés à l'agriculture. Les villas comportaient la maison proprement dite avec le patio central jouxtant la maison appelé « le courtil » ou jardin. « Theillé » est un antique prieuré puis une ancienne fabrique rattaché à l'église de Tours et relevant de l'archevêché. Ce terme vient du vieux français « Tilluel » vers 1179 qui est issu du latin populaire « Titiolus ». Le tilleul appelé « teil » ou « til » tire son nom de cette origine.

Château de Monchandy : château médiéval signalé en 1404 dans les textes. Le manoir de Monchandy s'élève sur une petite île artificielle entourée par les eaux du Clain.

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Toponymes des villages

Extrait de « Il était une fois les lieux-dits » de Christian Bourdy (suite et fin gazette décembre 2022)

Couture : les moines couturiers recevaient les pèlerins accomplissant le vœu posthume d'un défunt. Ils étaient vraisemblablement des Augustins rattachés au Monastère de Saint-Hilaire de Poitiers.

Envaux : ancien monastère. « En Vaux » est la résultante du langage parlé populaire qui voulait dire « visiteurs et marchands se rendaient en ville ».

Laspierre : c'est probablement un ancien menhir servant de pierre de ralliement.

Bois Renaud : le nom « bois » indique des arbres destinés à la charpente et donc de qualité. Ce mot est d'origine germanique.

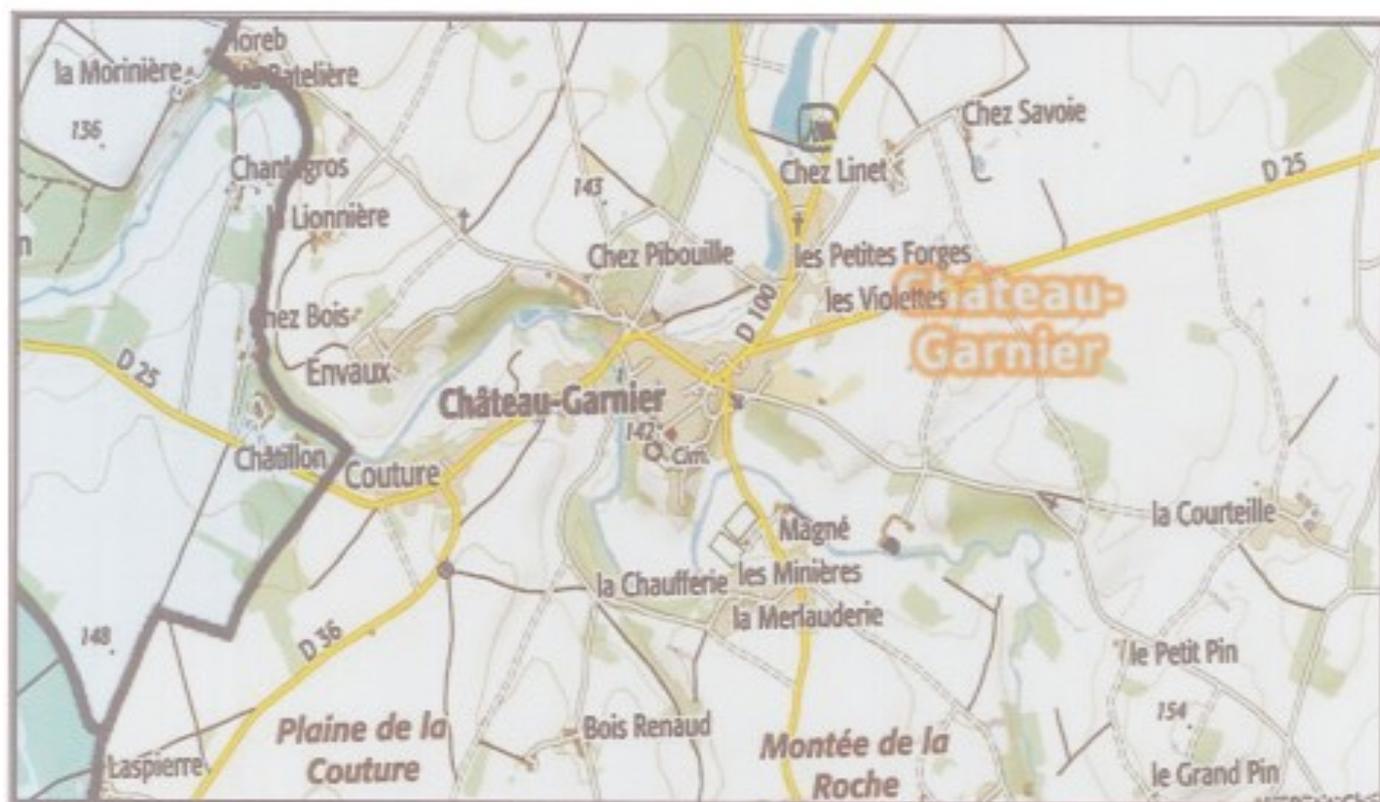
Nota : le pouillé (ancien registre) mentionne une chapelle Saint-Renaud à Château Garnier.

Maisonneau : c'est un hameau, probablement un ancien prieuré (no : masculin de nonne).

La Gadelière : c'est un village qui appartenait au chapitre de Saint-Hilaire. Les gats ou gataud étaient des moines qui surveillaient des forêts. « Le Lierre » : c'est une plante qui symbolise l'attachement religieux à la personne du Christ pour un moine de l'implantation primitive chrétienne en terre tourangelle.

Montée de la Roche : c'est un ancien fief qui relevait de la baronnie d'Usson. C'est un hameau avec plusieurs habitations troglodytiques situées sur une élévation en pierre dure « rocca » ou « rupes ». De nombreuses caves sont creusées à flanc de falaise avec des habitants formant un village des Roches.

La Pigerie : autrefois les bateliers mesuraient la profondeur de la rivière pour de pas échouer sur le sable grâce à « une pige » (baguette de bois).



CALENDRIER DES FÊTES 2024

(Sous réserve de modifications)



- Samedi 7 janvier => **Vœux du Maire à 16 h 00** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 13 janvier => **Chasse à courre + repas ACCA** Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 21 janvier => **AGO Le Beau Gardon 10 h 00** Salle Semailles au vent
- Samedi 27 Janvier => **Vide ta chambre APE** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 27 janvier => **Biblio-café 10 h à 12 h** Bibliothèque municipale
- Lundi 29 janvier => **AGO Club de l'amitié** 14 h 30 Salle Semailles au vent



- Samedi 10 février => **AG UNC** Salle Semailles au vent
- Vendredi 9 février => **Belote du Club de L'amitié** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 10 février => **Repas + Karaoké Chorale** Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 11 février => **Comité de Jumelage : Echange Allemagne** Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 18 février => **AGO Plan d'eau** Salle des Anciennes Halles



- Vendredi 8 mars => **Théâtre (générale)** Salle des Anciennes Halles
- samedi 9 mars => **Théâtre** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 16 / dimanche 17 mars => **Théâtre** Salle des Anciennes Halles
- Vendredi 22/ samedi 23 mars => **Théâtre** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 23 mars => **Ouverture de la pêche** au plan d'eau
- Dimanche 24 mars => **repas théâtre + rangement** Salle des Anciennes Halles



- Samedi 6 avril => **Repas Chorale + rando** Salle des Anciennes Halles
- Samedi 6 avril => **Soirée- Repas Eteurbeuil** Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 28 avril => **Foire de Château Garnier** Salle des Anciennes Halles



- Samedi 4 mai => **Repas La Pêche**
- Dimanche 5 mai => **Loto APE** - Salle des Anciennes Halles
- Vendredi 10 mai => **Belote Club de L'amitié** - Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 12 mai => **Rando gencéennes** – Salle Semailles au vent
- Lundi 20 mai => **Brocante Chorale** - Salle des Anciennes Halles



- Samedi 1er juin => **Marche gourmande CDF**
- Jeudi 6 juin => **Repas cantonal Ainés** Salle des Anciennes Halles
- Vendredi 7 juin => **AG Théâtre** Salle Semailles au vent
- Samedi 15 & Dimanche 16 juin => **Fête de la Pêche** au Plan d'eau
- Vendredi 28 juin => **Spectacle école** Salle des Anciennes Halles



- Vendredi 14 juillet => **Fête plan d'eau + Feu d'artifice**



- Vendredi 6 septembre => **Belotte Club de l'amitié** Salle des Anciennes Halles
- Vendredi XX septembre => **AGO Tarot** Salle Semailles au vent
- Samedi 21 septembre => **Comité des fêtes (Soirée dansante)** Salle des Anciennes Halles



- Dimanche 27 octobre => **Loto pêche** Salle des Anciennes Halles



- Dimanche 17 novembre => **AGO CDF** Salle Semailles au vent
- Samedi 30 Novembre => **APE Marché de Noël** - Salle des Anciennes Halles



- Mardi 3 décembre => **Repas Club de L'amitié** Salle des Anciennes Halles
- Dimanche 15 décembre => **Loto ACCA** Salle des Anciennes Halles

Directeur de rédaction :

- François AUDOUX

Responsable de rédaction:

- Ambdilhadi NAILANI

Membres du comité rédaction :

- Angela STEPHENS
- Carine DEGORCE
- Claudine CHEVAIS
- Eliane BARREAU
- Isabelle AUDOUX
- Marion PETIT
- Tiphaine CHAUVEAU

Impression

Imprimerie HTF

86400 LIZANT



2024

Passez une
bonne année !